

Cahiers d'études africaines

208 | 2012
Varia

Contribution à l'étude d'un mot voyageur : *Chleuh*

Contribution to the studies of a traveler word: Chleuh

Rachid Agrour



Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/etudesafricaines/17161
DOI : 10.4000/etudesafricaines.17161
ISSN : 1777-5353

Éditeur
Éditions de l'EHESS

Édition imprimée
Date de publication : 5 octobre 2012
Pagination : 767-811
ISBN : 978-2-7132-2350-1
ISSN : 0008-0055

Référence électronique
Rachid Agrour, « Contribution à l'étude d'un mot voyageur : *Chleuh* », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 208 | 2012, mis en ligne le 13 octobre 2014, consulté le 10 décembre 2020. URL : http://journals.openedition.org/etudesafricaines/17161 ; DOI : https://doi.org/10.4000/etudesafricaines.17161

Rachid Agrour

Contribution à l'étude d'un mot voyageur : *Chleuh*

Dans cet essai de synthèse des connaissances, nous nous intéresserons au parcours particulier et multiple ainsi qu'à l'origine d'un terme utilisé en français pour désigner, durant la Seconde Guerre mondiale, l'occupant allemand : *Chleuh, Chleu* ou encore *Schleu*. En prenant un simple dictionnaire, on apprend déjà une première chose importante, l'expression viendrait d'un terme arabe utilisé au Maroc pour désigner les populations berbères[1].

Pour tenter de saisir la genèse complète du signifiant et des signifiés, nous étudierons tout d'abord les différents termes usités pour désigner les populations berbérophones de l'Afrique du Nord tout au long de l'histoire ; ensuite nous tenterons de décrire les différentes étapes de l'arabisation de cette région et ses conséquences pour notre sujet ; dans un troisième temps, nous explorerons l'origine du mot, son introduction et sa possible étymologie ; enfin nous présenterons les parcours du terme *Chleuh,* sous différentes formes, qui aboutissent à son adoption dans trois régions différentes.

État des lieux

> « Tout individu au contact avec une population quelconque est confronté au problème de l'identification nominale de la société côtoyée ; il est contraint de dénommer l'objet de sa description. Ces appellations ne sont pas neutres et drainent des implications idéologiques [...]. Celles-ci reposent sur trois critères dont les deux premiers ont la même origine : l'ethnocentrisme » (Bourgeot 1972 : 71).

Dans le Maroc précolonial, il existe alors différents termes arabes pour désigner les trois grands groupements berbères du pays. À la fin du XIXe siècle, période pour laquelle nous disposons de sources nombreuses et variées à ce sujet, on peut noter que les berbérophones du Rif oriental sont dits, en arabe vernaculaire *(darija), Riyafa* ou *Rouafa* (littéralement les Rifains), ils s'opposent aux arabophones des montagnes du Rif occidental qui sont dits *Jbala* (les montagnards). Ensuite, le terme *Braber* (sing. *Berbri*) est utilisé pour désigner spécifiquement les tribus berbérophones de l'Atlas central (Moyen-Atlas et Haut-Atlas oriental) (Mouliéras 1902 : 86). Bien qu'à la

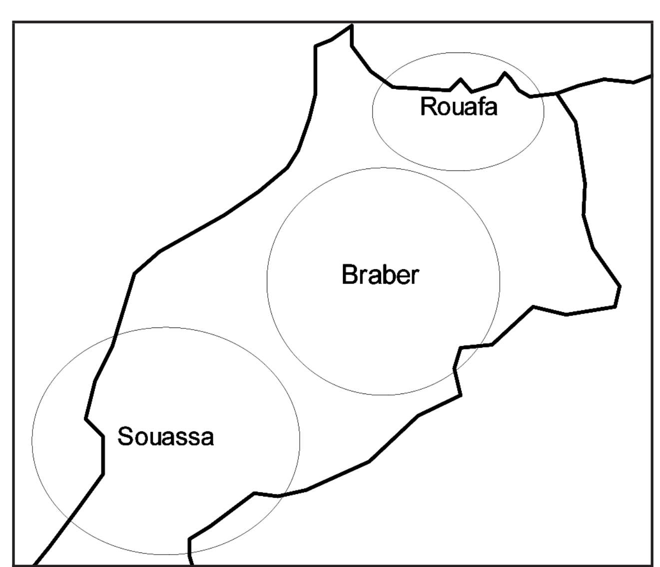
1. *Petit Robert,* 2010, p. 422.

Cahiers d'Études africaines, LII (4), 208, 2012, pp. 767-811.

fin du XIXe siècle il désigne aussi plus particulièrement les tribus qui bordent le Sahara, comprises « entre l'Oued Dra et l'oued Ziz, [qui] possède[nt] presqu'en entier le cours de ces deux fleuves, et déborde[nt] en bien des points sur le flanc nord du Grand Atlas » (de Foucauld 1888 : 10). Enfin, le terme *Souassa* est utilisé pour désigner les tribus du Sud (Haut-Atlas occidental, Sous et Anti-Atlas).

Le terme de *Chleuh* ou *Chellaha* (sing. *Chelh*) désigne toutes les populations berbérophones en général que ce soit dans le Rif, le Sous ou encore le Tafilelt. C'est toujours le cas aujourd'hui.

LES DIFFÉRENTS *CHLEUH* DU MAROC



(R. Agrour & A. Bentaleb)

Les Barbares

Le terme de *Berber* est utilisé depuis des siècles par les Arabes pour désigner les populations autochtones de l'Afrique du Nord. Dans les sources arabes de nombreuses explications aussi diverses que farfelues s'échinèrent longtemps à tenter de donner une explication étymologique du mot. Voici celle que nous rapporte le célèbre Ibn Khaldoun :

« Leur langage est un idiome étranger, différent de tout autre, circonstance qui leur a valu le nom de Berbères. [...] il [Ifrikos][2] céda à l'étonnement et s'écria : “Quelle

2. Légendaire prince qui serait venu, dans une lointaine époque, du Yémen pour envahir l'Afrique du Nord, à laquelle il donna son nom.

berbera est la vôtre !" On les nomma Berbères pour cette raison ; le mot "berbera" signifie en arabe "un mélange de cris inintelligible" ; de là on dit, en parlant du lion, qu'il berbère, quand il pousse des rugissements confus » (Quedenfeldt 1902 : 87).

Si l'on en croit André Adam (1972 : 41) dans les années 1970, cette « étymologie méprisante du mot "Berbère" [...] traîn[ait] encore dans les milieux citadins de culture traditionnelle ». Le terme qui désigne ces hommes et ces femmes aurait donc pour origine la répétition d'une onomatopée censée imager des grognements de bêtes. Cette explication désigne clairement cette population comme appartenant à une sorte de sous-humanité.

« Si le "Barbare" est celui qui "ne parle pas comme tout le monde" — c'est-à-dire : comme celui qui le traite de barbare —, alors on est toujours le Barbare de quelqu'un » (Monteil 1962 : 100).

Il s'avère en fait que l'origine de ce terme se trouve dans la langue latine. Dans l'Antiquité, pour les Grecs et les Romains, tous ceux qui étaient étrangers à leur civilisation étaient désignés du nom de *barbares*[3]. Cependant, on peut légitimement se demander pourquoi, de tout l'empire romain, le terme a persisté pour désigner, encore aujourd'hui, un peuple particulier : les Berbères. À l'époque de la domination romaine, le Maghreb actuel est alors divisé en quatre principales provinces. De l'Est à l'Ouest se succèdent les provinces romaines d'Africa, de Numidie, de Maurétanie Césarienne et enfin de Maurétanie Tingitane. Il faut souligner qu'entre ces deux dernières provinces, il y a un espace de près de trois cents kilomètres abandonné aux tribus indépendantes du pays, aux *barbares*. De plus, les principaux massifs montagneux de la Numidie (Aurès) et de la Maurétanie Césarienne (Kabylie) sont contournés par les voies romaines qui les encerclent sans les pénétrer ! Ces routes de communication et de commerce sont jalonnées de postes militaires tandis que les reliefs, abandonnés aux *barbares,* restent insoumis :

« [...] dans les zones de résistances militaires, celles qui resteront réfractaires à la pénétration économique et culturelle romaine, la vie a persévéré dans ses formes préromaines » (Benabou 2005 : 371).

De tout l'Empire romain donc, l'Afrique du Nord est le seul territoire qui renferme, à l'intérieur du *limes* censé le protéger, des populations non romanisées, indépendantes et *barbares :* ce sont les Berbères que trouveront les premiers flots des contingents arabes qui atteignent l'Afrique du Nord au VIIe siècle !

Malheureusement de nos jours, les Berbères, marqués du sceau de la francophonie par l'épisode colonial, ont du mal à assumer cette dénomination car ils font un rapprochement inapproprié et anachronique entre le nom de « Berbères » qui les désignent en français et le terme « barbare » employé

3. « En grec sous la forme *barbaroi,* en latin *barbari* » (BOURGEOT 1972 : 72).

de nos jours dans la langue française. Car, s'il est vrai que l'origine de ces deux mots est la même, le sens en est totalement différent. Les Berbères d'aujourd'hui devraient au contraire être fiers de ce nom que l'Histoire a retenu pour les désigner car de tous les peuples méditerranéens soumis au joug de la puissance romaine, il est le seul à lui avoir résisté avec succès jusqu'à la chute définitive de Rome devant d'autres *barbares*[4].

Les Kabyles

Le terme d'*el Qbayl* (sing. *el Qbayli*) a lui aussi été adopté dans différentes régions du Maghreb et à différentes époques pour désigner des groupements tribaux particuliers. Il a ainsi été utilisé, à l'époque des Almoravides et des Almohades (XIe et XIIIe siècles), pour désigner les trois tribus *masmouda* qui occupaient alors la plaine de Marrakech, le Haouz d'aujourd'hui[5]. Plus proche de nous dans le temps, puisque toujours d'une utilisation courante aujourd'hui, on l'utilise pour désigner les tribus montagnardes et berbérophones de Kabylie (Algérie)[6]. Le terme devait sans doute s'étendre, à une période plus ancienne, à une région plus importante, puisque le terme *taqbaylit* (berbérisation d'*el qbayliya*) qui désigne l'idiome berbère des tribus de Kabylie est aussi utilisé par les Aït Menacer, Ichenouiyen (sous la forme *haqbaylit*) et Aït Salah (Laoust 1912 : 1).

En fait, c'est par le biais de l'administration coloniale, qu'en Algérie, ce terme connaît un sort particulier qui l'a amené à désigner spécifiquement la population berbérophone situé à l'est d'Alger (Kabylie). Cependant il n'en fut pas toujours ainsi, aussi bien en Algérie qu'en Tunisie où ce terme avait un sens plus courant :

> « Kebaïli est fréquemment utilisé dans tout le Maghreb pour désigner l'homme mal dégrossi, descendu dans la plaine et dont on ne comprend pas "le patois". C'est une manière de sauvage » (Morizot 1982 : 20).

---

4. Dans l'idiome français de l'ancienne communauté francophone d'Égypte, on trouve le terme de « barbarin » qui désignait la langue et les locuteurs de cette langue couchitique de Haute-Égypte. Il est issu du terme arabe « barabra » que les Égyptiens utilisaient parfois pour désigner les populations nubiennes du sud-égyptien, lui aussi issu du latin et du grec. Mais à la différence des populations berbères du Maghreb, les Barbarins sont situés au-delà des limites du monde romain.
5. « [...] certaines habitent autour de Merrakech, savoir, celle de Hezmir, de Heylana et de Hazradj, que les Almohades appellent les tribus (K'abaïl ou Kabyles) » (Fagnan 1893 : 219).
6. « Dans le Maroc ce sont les Chelleuh' et les Amazir', en Algérie les K'baïl et dans l'Aoures les Chaouïa [...]. Néanmoins K'bila est un mot arabe, et K'baïl est le nom que ces anciens indigènes se donnent eux-mêmes en Algérie » (Renou 1846 : 394-395).

D'après d'autres témoignages, on relève aussi que, dans l'est algérien et en Tunisie, on a fait longtemps la distinction entre deux types différents de « Kabyles », les « Kabyles ennigh'as » *(el qbayl nnighas)* et les « Kabyles el hadra » *(el qbayl el hadra) :*

« Les ennigh'as, ce sont les berbérophones qui sans cesse répètent "ennigh'as", ce qui en berbère veut dire je lui ai dit. Les Kabyles "el hadra" quant à eux, sont les montagnards arabophones de la région de Mila-Constantine qui ne parlent pas l'arabe bédouin mais un arabe plus ancien, celui des premiers envahisseurs arabes qui ont tenu garnisons dans la région » (*ibid. :* 21).

À l'arrivée des Français au Maghreb, le terme *el qbayl,* francisé en kabyle, était donc d'un usage courant dans les villes pour désigner les populations sédentaires des campagnes et des montagnes alentours. Ces populations pouvant être soit berbérophones, soit arabophones comme on l'a vu. Pour ce qui est du Maroc précolonial, l'auteur de *Reconnaissance au Maroc,* Charles de Foucauld (1888 : 10), est le seul à avancer que le terme *el qbayl* est utilisé dans ce pays pour désigner les populations berbérophones du Rif :

« Au Maroc, les Arabes appellent Qebaïl les Imaziren de la partie septentrionale, ceux qui habitent au nord du parallèle de Fas. »

Ici, il semble que, malgré toutes les qualités d'observateurs du formidable explorateur, celui-ci se trompe. En effet, tous les voyageurs européens qui lui ont succédé au Maroc, notamment Moulieras et Segonzac, n'ont jamais recueilli un tel usage de ce terme au Maroc. Cependant, l'information fut reprise par de nombreux auteurs sur la foi des écrits de Foucauld, comme ce fut le cas pour Henry de Castries[7].

Pour notre part, nous constatons que de nos jours le terme n'est utilisé, dans l'arabe vernaculaire *(darija),* que pour désigner de quelconques groupements tribaux. Si l'on en croit Max Quedenfeldt (1902 : 93), voyageur allemand et contemporain de Charles de Foucauld, il semblerait qu'il en était déjà ainsi, à son époque :

« Quant au mot "Kebaïl", il m'est resté complètement inconnu dans le sens que lui donne [Foucauld] (nom collectif des Berbères de mon 1er groupe). À ma connaissance, le mot arabe Kebaïl ne signifie au Maroc que "tribus" (sing. "kabila") et a ce sens dans le pays entier, aussi bien chez les Berbères que chez les Arabes. »

Quoi qu'il en soit, cette dénomination des tribus montagnardes autour de centres urbains d'Algérie ou de Tunisie trahit la puissance économique et politique de ces villes. Ces dernières ont su imposer leur vue « ethnocentriste » sur les populations rurales de leur *hinterland* qui sont allées

7. « Les Berbères du Rif ou du bassin méditerranéen sont appelés, comme en Algérie, Qebaïl (Kabyles) » (DE CASTRIES 1896 : 91).

jusqu'à adopter l'appellation de lointains citadins pour désigner leur langue ou/et leur identité. On ne peut pas dire que ce regard citadin à l'égard des populations montagnardes qui l'entourent soit complaisant, bien au contraire ; il est plutôt condescendant, voire méprisant. Le terme de « tribus » *(« el Qbayl »)* prend, dans la bouche des populations urbaines, le sens de demi-civilisés ou, au pire, de sauvages, de barbares (décidément !).

Les *Chleuhs*

Il en est de même pour le mot *Chleuh* et tous ses dérivés : *Chellaha, Chleuha...* Tous ceux qui se sont penchés sur le sens de ce terme, ont constaté, avant toute chose, que c'était une « expression à sens péjoratif que les Arabes leur appliquent avec mépris » (Ibn Khaldoun 1946 : 201). À propos des populations montagnardes du Haut-Atlas, Émile Laoust (1942 : 2) nous explique que ces populations font ainsi partie :

« du groupe chloh, le plus important des groupes linguistiques du Maroc berbère. Ils se désignent entre eux sous le nom de ichelhin, pluriel de achelhi ; leur dialecte se nomme tachelhit. L'appellation renferme une idée péjorative. »

Ahmed Boukous (1999 : 20) affirme, quant à lui, que dans la culture citadine marocaine, « l'amazigh (chelh) est présenté comme un être fruste et sauvage » car « on nie à son idiome la qualité d'une langue ». On trouve aussi dans de nombreux écrits, et ce depuis l'époque médiévale, des écrits méprisants où les Berbères sont sujets aux moqueries et railleries peu flatteuses. Nous citerons en exemple ces vers d'un poète andalou relevés et traduits par Auguste Mouliéras dans lesquels le poète, sur le ton de la plaisanterie, va jusqu'à dénier aux Berbères tout lien de fraternité humaine :

« Adam m'étant apparu en songe, je lui dis : "Père du genre humain, les hommes affirment que les Berbères font partie de ta descendance." "Dans ce cas, dit-il, je répudie Ève, si ce qu'ils prétendent est vrai" »[8].

Cette situation amène, chez certains lettrés berbérophones, à un mépris total pour leur langue maternelle, voire pour leurs ancêtres et ce, depuis fort longtemps. Ainsi, ce lettré berbère (Moyen-Atlas) du XVIe siècle, Hassan

8. Mouliéras (1899 : 27). La plupart de ces textes ouvertement anti-berbères sont nés dans l'Espagne andalouse où il serait « difficile d'expliquer la présence d'une attitude ouvertement hostile envers les Berbères sans prendre en considération le contexte historique de el Andalus si différent de celui de l'Afrique du Nord. L'Espagne musulmane du 11e siècle était soumise à une vague de berbérophobie à la suite du rôle joué par la milice berbère dans la crise du Califat umayyad et son écroulement, et la fondation de *taifas,* parmi eux des *taifas* Berbères » (Shatzmiler 2008 : 63).

el Youssi (Ouyoussi en berbère) porte sur lui et ses frères un regard assez éloquent sur l'image que certains Berbères peuvent avoir d'eux-mêmes :

> « Les ajam [les non-arabes, ici les Berbères] sont comparables aux caprins : aucune loi ne lie l'enfant à sa mère sauf le fait de le voir grandir. Il s'en ira ensuite où bon lui semble. Quant au père, il n'a aucun rôle » (Bounfour 1997 : 66).

Ici donc, ce lettré, imprégné de culture musulmane citadine, renie ses origines rurales et non arabes jusqu'à se représenter comme issu d'une sous-humanité. Un autre savant lettré, plus proche de nous dans le temps, El Mekhtar Soussi, grande figure du nationalisme marocain, occupa le poste honorifique de ministre des Habous dans le premier gouvernement du Maroc indépendant (1956). Ce Berbère de l'Anti-Atlas nous décrit ainsi son parcours personnel d'élévation dans la société islamo-arabe du Maroc d'alors :

> « Ce Berbère s'est transformé en un Arabe éloquent, il s'est dépouillé de la peau que lui ont léguée ses parents ainsi que des traditions de son peuple ; il a oublié tout ce qui peut les évoquer. Tout cela a disparu loin de soi comme a disparu l'incroyance de ses ancêtres lorsqu'ils se sont mis sous les ailes blanches de la religion islamique » *(ibid.)*.

C'est un véritable reniement des racines. Ces hommes, profondément religieux, ne voient leur identité berbère que comme une identité de l'ignorance et du paganisme dont il faut se débarrasser au plus vite afin de mériter les récompenses du paradis après leur mort. Par leurs attitudes, ils tentent de se rapprocher au plus près du *Sceau des prophètes ;* ce qui aboutit à une arabisation partielle ou totale du langage[9].

Ce mépris général à l'égard des Berbères traverse même les frontières religieuses, puisque dans les communautés juives du Maroc il est aussi présent. Ainsi le juif citadin (arabophone) se moque des manières un peu brutes de son cousin de la montagne qui parle berbère et qu'il traite de « Chleuh primitif ». Dans cette communauté juive, l'expression « fils de chleuh » est très répandue à l'époque coloniale. Elle est utilisée « par les Juifs marocains pour désigner leurs coreligionnaires moins évolués ». À tel point qu'aujourd'hui, dans la communauté marocaine d'Israël, le terme *Chleuh* est devenu synonyme de « simplet » en argot israélien (Schroeter 1997 : 181, 183).

---

9. « Il ne faut pas sous-estimer enfin le rôle de l'Islam comme facteur d'attraction ou de séparation. Les Chleuhs sont en général très religieux et très attachés à l'Islam, du moins ceux de nos régions. Tout ce qui est arabe bénéficie à leurs yeux du prestige qui s'attache à la race et à la langue du Prophète. Nombreuses sont les tribus ou les fractions qui cherchent à se faire passer pour arabes, les familles maraboutiques qui tentent de s'attribuer une ascendance chérifienne. Le citadin arabe et dévot figure à leurs yeux une sorte d'idéal » (ADAM 1950 : 352).

Les Imazighen

Après avoir parcouru rapidement les noms donnés aux Berbères et à leur langue, penchons-nous un instant sur l'autonyme original, l'auto-appellation des populations autochtones de l'Afrique du Nord :

« Les expressions de Qebaïl, Chellaha, Haratin, Beraber, sont autant de mots employés par les Arabes pour désigner une race unique dont le nom national, le seul que se donnent ses membres, est celui d'Amazir (féminin Tamazirt, pluriel Imaziren) » (de Foucauld 1888 : 10).

Si l'on en croit les berbérisants, ce terme par lequel les Berbères se définissent eux-mêmes remonte à la nuit des temps. Voici ce que nous dit Salem Chaker (1987 : 563) à ce propos :

« Amazi[gh] est en effet un ethnonyme bien attesté depuis l'Antiquité. Les auteurs grecs et latins en donnent des formes multiples, en tant que nom de tribus indigènes de l'Afrique du Nord. La forme varie quelque peu selon les sources et les époques mais elle est presque toujours suffisamment proche de l'étymon berbère [(a)mazigh] pour que l'identification ne fasse guère de doute. On rencontre ainsi : Maxyes chez Hérodote [;] Mazyes chez Hécatée [;] Mazaces, Mazices, Mazikes, Mazax, Mazazaces [...] chez les auteurs de langue latine. »

De nos jours, le sens du terme *Amazigh,* en tout cas la traduction la plus répandue, la plus largement acceptée par les berbérophones eux-mêmes, est celle d'homme libre. Cette définition porte à polémique :

« [...] il faut pourtant se méfier de cette traduction "hommes libres" qui à première vue flatte l'identité berbère mais reposerait sur une "extrapolation" à partir de données concrètes locales ([...] "libres" vs. "esclaves") » (Manzano 2006 : 188).

Pour ce qui est du sens étymologique, d'après d'autres, il faudrait le chercher plutôt dans la racine *zdgh,* habiter, résider ; l'*Amazigh* serait donc le résident, l'autochtone[10]. Nous verrons, un peu plus loin, que cette dernière définition est encore en usage dans certaines régions du Maroc.

Enfin, *tamazight* était le terme originel et commun à tous les groupements berbérophones pour désigner leur langue. Mais il a été, peu à peu, remplacé par d'autres termes. On peut interpréter ce dernier phénomène comme la marque d'une reconstruction identitaire des communautés berbérophones fortement influencées par la culture officielle des États qui les abritent et dont l'arabité affirmée est synonyme, pour elles, d'une disparition programmée. À l'aube du XXe siècle, le terme *tamazight* était encore en usage dans différentes régions dont les principales étaient alors le Rif (Mouliéras

10. Communication orale de Claude Lefébure, Paris, 2007.

1895 : 48) et l'Atlas central (*ibid.* 1902 : 265) au Maroc, l'Aurès (Masqueray 1878 : 260) (remplacé depuis par le terme *tachaouit*) en Algérie et le massif des Infoussen (de Calassanti Motylinski 1898) en Lybie.

Arabe, berbère et *chelha*

En nous intéressant au cas particulier du Maroc, nous allons, avant toute chose, essayer de comprendre « comment la Berbérie est devenue le Maghreb arabe », pour reprendre le titre d'un célèbre article du défunt Gabriel Camps (1983 : 7-24). Selon Ahmed Boukous (1995) l'arabisation du Maroc s'est faite en quatre phases successives dites respectivement d'intromission, d'implantation, de renforcement et de consolidation.

La première a lieu au VIIe siècle avec la première vague des *raids* arabes. La deuxième débute au IXe siècle avec la création de la cité de Fès et d'autres (notamment Basra[11]) qui attirent de nouvelles populations arabophones (et deviennent des foyers d'arabisation), ainsi que l'immigration des « premières colonies andalouses dans le pays Jbala » (*ibid. :* 20). Ces deux phases ont donné naissance à ce que l'on appelle les parlers arabes pré-hilaliens : le parler citadin *(hadari)* et le parler montagnard *(jebli).*

Ensuite, au XIIe siècle, commence la phase durant laquelle est introduit l'important groupement des tribus hilaliennes par les Almohades puis plus tard par les Mérinides qui les imitent. C'est l'introduction de ce que l'on appellera plus tard l'arabe bédouin.

Enfin, avec l'arrivée massive des Andalous expulsés par les rois catholiques d'Espagne à la fin du XVe siècle, nous abordons la dernière étape du processus d'arabisation. Ce dernier apport de populations arabophones, renforce la position de la langue arabe dans les principaux centres urbains du pays où elle devient alors majoritaire, particulièrement pour Fès, Tétouan, Rabat et Salé.

Le mouvement d'arabisation ne cessera plus désormais de progresser régulièrement jusqu'à aujourd'hui où, selon le dernier recensement officiel (2004), la part des arabophones s'élevait à 71,7 % de la population totale du Maroc[12]. Au terme de cette « évolution », on distingue trois grandes zones où l'arabe s'est installé et développé : les zones urbaines, les zones de passage (trouée de Taza et Habt des Jbala essentiellement) (Bernard & Moussard 1924 : 269-272) et les zones d'implantation des différentes tribus arabophones par les différentes dynasties (toujours en plaine). L'implantation agressive des comptoirs portugais sur les côtes atlantiques a eu aussi des conséquences importantes dans le phénomène d'arabisation. Ainsi, dans

11. Les ruines de cette ville médiévale se situent dans la plaine atlantique du Gharb, à 35 km au sud de la ville actuelle de Qsar el Kbir.
12. *Caractéristique démographique socio-économique,* Direction de la Statistique, Rabat, 2004.

une partie du Maroc, du XVIe au XVIIe siècle, nous avons affaire à un véritable « bouleversement démographique lié aux conquêtes portugaises, aux faiblesses d'un Makhzen qui évacue les populations qu'il ne peut défendre et aux méfaits du nomadisme hilalien » (Levy 1998 : 17). Ces événements en chaîne ont pour conséquence directe d'achever l'arabisation des plaines atlantiques comme Amesna (plaine des Chaouïa actuelle), Doukkala, Chiadma et Tadla.

Les langues berbères du Maroc

« Il n'existe dans ce plateau [l'Atlas] qu'une seule, ou (selon Jackson) tout au plus *deux* langues différentes, celle des Berbers que nous connaissons depuis longtemps et qui est la plus répandue, et celle des Schellouhs, dont les Européens n'ont eu connaissance que plus tard » (Ritter 1836 : 179).

Dans cette citation, qui date du milieu du XIXe siècle, on voit percer deux informations. La première c'est que le domaine berbère est pluriel, la seconde c'est l'apparition relativement récente du terme *Chleuh* pour désigner les ou en tout cas une partie des populations berbères de l'Atlas marocain. Dans les frontières du royaume, il existe différents parlers berbères ; il s'agit à présent pour nous de les présenter et de les désigner.

Vers la fin du XIXe siècle, Quedenfeldt (1902 : 88-89) nous dit déjà que les « Berbères marocains se partagent actuellement en trois grands groupes », qu'il divise en « groupe du Nord », « groupe médian » et « groupe du Sud » ; selon lui, cette division « correspond exactement à celle que les Berbères et les Arabes font eux-mêmes dans le pays, et elle a pour base des différences tranchées dans la langue, le type, les mœurs et les usages ». Les études postérieures des linguistes ont confirmé cette vision des choses notamment les travaux d'Arsène Roux (1928 : 237-242) et de Paulette Galand-Pernet (1968 : 260-267) pour le « groupe médian » *(tamazight)* et le « groupe du Sud » *(tachelhit).* Chacun de ces berbérisants a confirmé l'existence d'une « aire de communication tamazight » pour le premier et une « aire de communication tachelhit » pour le second où l'intercompréhension était effective, intercompréhension renforcée et démontrée par les tournées des chanteurs ambulants : *imdyazen* pour la *tamazight* et *rways* pour la *tachelhit*.

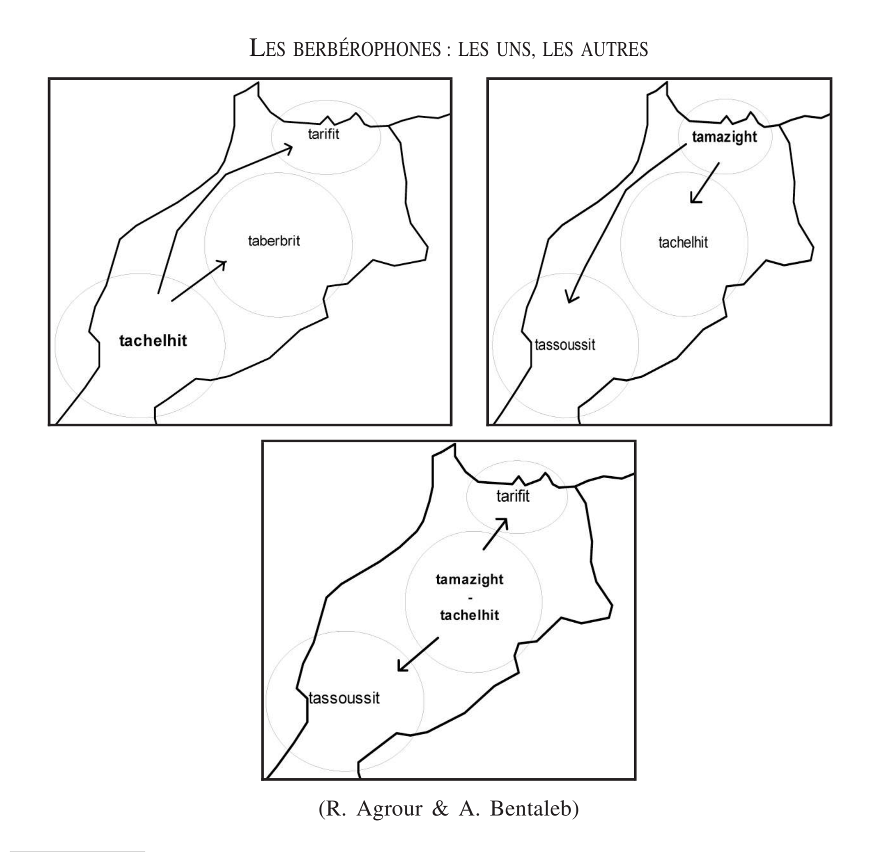
Néanmoins, dans les écrits descriptifs des auteurs européens des XVIIIe et XIXe siècles, persiste pendant longtemps une certaine confusion jusqu'aux travaux de Foucauld (1888) et de Segonzac (1903, 1910) qui permettent d'établir une vision précise et claire de la situation des différents groupes berbérophones du Maroc. Sans parler de la complexité du problème linguistique berbère en tant que tel, cette confusion réside pour l'essentiel dans la distinction entre les « Berbères » et les « Chleuh », selon que l'auteur prenne le point de vue des citadins ou celui des tribus. Un autre problème qui amène à une vision déformée de la réalité du terrain est le fait que l'écrasante majorité des voyageurs et autres explorateurs européens ne maîtrisent pas l'un des parlers berbères. Ils se contentent de parler plus ou

moins bien la *darija* et font alors appel à des interprètes, Berbères bilingues (le plus souvent commerçants, ruraux émigrés en ville ou caïds des campagnes) lorsqu'ils s'intéressent aux sociétés berbères.

De plus, très peu se sont intéressés au terme par lequel les différents groupes berbérophones du Maroc désignaient leur langue maternelle ainsi que la dénomination qu'ils utilisaient pour désigner les langues respectives des autres groupes berbérophones.

De nos jours, pour reprendre la terminologie de Quedenfeldt, les berbérophones du « groupe du Sud », appellent *tachelhit* leur langue maternelle, désignent celle du « groupe du Nord » par *tarifit* (en référence à la région du Rif où elle est usitée principalement) et celle du « groupe médian » par celui de *tazayant*[13]. Si l'on en croit Hans Stumme (1899 : 226) pour la fin du XIXe siècle, ou encore Léopold Justinard (1914 : 2) pour le début du XXe siècle, l'idiome de ce dernier groupe était autrefois désigné sous le nom de *taberbrit*. Cette dernière expression fait référence au terme de *Braber*

LES BERBÉROPHONES : LES UNS, LES AUTRES



(R. Agrour & A. Bentaleb)

13. Ceci en référence à une importante tribu du Moyen-Atlas, les Izayan ou *Zayan* en arabe, qui fit beaucoup parler d'elle lors de la période coloniale pour sa résistance armée contre les troupes françaises.

par lequel les arabophones désignent parfois les berbérophones du « groupe médian ». Nous reviendrons, un peu plus loin, sur l'usage précis de ce terme au Maroc. Les locuteurs du « groupe du Nord », quant à eux, désignent leur langue par le terme de *tamazight* et désignent celle du « groupe médian » par celui de *tachelhit* et celui du « groupe du Sud » par celui de *tassoussit* en référence à la région du Sous. Enfin, le « groupe médian » utilise lui aussi le terme de *tamazight* pour désigner la langue par laquelle il s'exprime (en concurrence avec le terme *tachelhit* pour ce qui est des marges sahariennes de ce groupe) ; de même, il désigne la langue du « groupe du Sud » par le terme de *tassoussit* et celle du « groupe du Nord » par celui de *tarifit*.

La *chelha,* honte et fierté

« En réalité, il semble que beaucoup de Chleuh aient gardé connaissance de la signification originelle de ce nom plaisant ou injurieux ; mais ce n'est pas toujours le cas. J'ai connu des gens très estimés qui se désignaient au contraire eux-mêmes comme Chleuh, aux Arabes, avec une certaine fierté » (Quedenfeldt 1903 : 141).

Contrairement à ce qu'avance ici Quedenfeldt, il semblerait plutôt que le sens original de *chelha* et de son dérivé, *Chleuh,* ait été complètement oublié. Il apparaît en réalité que seul le sens courant du mot ait perduré, le plus souvent à connotation négative d'ailleurs, à quelques rares exceptions près. Ainsi, pour les Aït Atta (nomades berbérophones du « groupe médian »), *Chleuh* désigne les populations berbérophones des vallées de l'Anti-Atlas (sédentaires du groupe du Sud) sur lesquelles ils prélèvent régulièrement des tributs en échange de leur protection. D'où une certaine condescendance pour ces faibles sédentaires qui, en outre, parlent un berbère incorrect à leurs yeux :

« Ils [les Aït Atta] se considèrent comme une caste supérieure, une aristocratie. Ils méprisent les Berbères de la montagne, auxquels ils donnent le surnom de chleuh, parce que, disent-ils, leur façon de parler fait croire qu'ils ont la langue tordue, chellha » (de Segonzac 1910 : 492).

À l'inverse, les Aït Sadden, tribu berbérophone de la région de Fès, se disent avec la plus grande énergie « Chleuh et non Braber » (*ibid.* 1903 : 227). Établis à la limite de la plaine, ils tentent ainsi de se démarquer des autres tribus berbérophones installées plus haut dans la montagne (notamment les Aït Youssi). Être *Chleuh* est donc mieux vu ici que d'être *Braber ;* il faut comprendre ce dernier terme comme synonyme de sauvage alors que *Chleuh* aurait le sens de demi-civilisé car semi-arabisé. Segonzac nous dit d'ailleurs que les Aït Sadden « parlent le tamazirt et l'arabe » *(ibid.).* Pour cette tribu donc, la notion de civilité voire d'urbanité est liée à l'arabophonie. Nous verrons plus loin qu'elle n'est pas la seule à avoir cette vision, bien au contraire.

À l'origine du mot *Chleuh*

Attardons-nous à présent sur l'apparition du terme lui-même. Avant toute chose, il faut préciser que la difficulté dans cette évaluation est due à une particularité du monde arabe. La langue des livres et des missives n'est pas la langue vernaculaire. L'écrit est le domaine du religieux et c'est donc la langue du Coran seule qui a le mérite d'être reconnue comme la Langue ; tous les parlers vernaculaires du monde arabe ne sont vus, par leurs propres locuteurs, que comme de vulgaires dialectes indignes d'être couchés sur le papier. C'est comme si aujourd'hui dans les pays de langues romanes on s'entêtait à écrire encore en latin ! Le résultat est une dichotomie totale entre le parler vernaculaire et l'écrit. Pour notre sujet, il s'avère que le terme usité à l'écrit pour désigner les populations berbères *(barabir)* et leur langue *(barbariya)* n'a pas changé depuis des siècles.

Donc, le seul moyen qui nous reste pour évaluer l'apparition du mot *Chleuh* est d'avoir recours à la littérature européenne, celle des témoignages de convertis, de renégats et autres commerçants qui avaient longtemps séjourné au Maroc. Cependant, cette littérature est rare et quelque peu tardive donc il faut rester très prudent vis-à-vis des conclusions que nous pourrions en tirer. Tout ce que l'on peut dire avec certitude, c'est qu'un auteur espagnol de la fin du XVI[e] siècle (Luis del Marmol) fut le premier à utiliser le terme de *chelha* pour désigner la langue berbère et qui serait, selon lui, un terme très ancien :

> « [...] dans Maroc et dans toutes les provinces de cet Empire, aussi bien que parmi les Numides et les Getules qui font vers l'occident, on parle la langue africaine pure, qu'on nomme Chilha et Tamazegt, noms fort anciens » (Perrot d'Ablancourt 1667 : 92-93).

Pour désigner les locuteurs de cette langue, Marmol utilise le terme de « Chilohés » (*ibid. :* 68, 92) que l'on peut rapprocher du terme *Chleuh* ou *Chellaha,* cette dernière forme était encore utilisée au début du XX[e] siècle pour désigner les *chelhaphones*. À ce propos, on peut comparer les écrits de Marmol avec ceux de deux autres auteurs du même siècle, Léon L'Africain et Diego de Torres. Concernant les différents peuples berbères du Maroc, le premier nous dit :

> « Ces cinq peuples qui sont divisés en centaines de lignées et en milliers de demeures utilisent une seule langue, qu'ils appellent communément aquel amazig, ce qui veut dire langage noble. Les Arabes l'appellent la langue barbaresque. C'est la langue africaine natale : elle est spéciale et elle diffère des autres » (L'Africain 1981 : 15-16).

Dans ce maladroit *« aquel amazig »,* il faut bien reconnaître l'expression *« awal amazigh »* encore utilisée de nos jours par les locuteurs du « groupe

du Sud » (Galand-Pernet 1972 : 11), ainsi que ceux du « groupe médian »[14] pour désigner la langue poétique, la belle langue. De plus, l'auteur nous rapporte que la langue berbère est désignée par les Arabes du terme de « langue barbaresque », c'est-à-dire de *« lugha el barbariya »*.

Des Berbères et de leur langue, le second auteur est plus laconique :

« Ils sont blancs et parlent un langage qu'ils nomment Tamacéte, qui ne se peut écrire » (Perrot d'Ablancourt 1667 : 152).

Dans le *« Tamacéte »* de Diego de Torres et le *« Tamazegt »* de Luis del Marmol, il faut bien entendu reconnaître notre *tamazight*. L'œuvre de Léon L'Africain paraît pour la première fois sous la forme manuscrite à Venise en 1526, celle de Luis del Marmol à Grenade en 1573 et enfin celle de Diego de Torres, à titre posthume, en 1585 à Seville.

Léon L'Africain a quitté le Maroc en 1515, de son côté, Diego de Torres vécut dans ce pays de 1546 à 1554 tandis que l'on peut évaluer la « période marocaine » de Marmol de 1542 à 1557 environ. Ces deux derniers personnages ont dû se croiser, ayant évolué à la même période dans l'entourage du pouvoir saadien. La question est à présent de comprendre pourquoi Marmol peut citer le terme de *chelha* (auquel il attribue une ancienneté peu probable) alors que son compatriote et contemporain semble ne pas le connaître. On peut avancer plusieurs hypothèses à ce sujet. Apparition récente et circonscrite à une région précise connue seulement de Marmol ? Meilleure connaissance de la société du Maroc du XVIe siècle pour Marmol ?

Qu'un auteur tel que Léon L'Africain n'en fasse pas mention nous fait pencher pour la première hypothèse. En effet, à son époque, il a sillonné tout le Maroc, du Nord au Sud, en tant que haut fonctionnaire du pouvoir central ; il paraît surprenant qu'il n'ait pas relevé ce terme s'il existait alors. Cependant, le fait qu'après Marmol, le terme *chelha* ne fut plus utilisé par un auteur européen avant le XVIIIe siècle (Chamberlayne en 1715) (Stroomer 2000 : 303) peut aussi nous amener à penser que, du fait du peu d'intérêt qu'avait ce sujet pour les Européens, le terme ait pu rester longtemps inconnu à l'extérieur du pays.

En partant du postulat de l'apparition du terme *chelha* au XVIe siècle, nous allons essayer de comprendre cette naissance. Nous avons vu que le XVe siècle fut particulier dans le processus d'arabisation des populations constituant le Maroc d'aujourd'hui car c'est à cette période qu'il faut situer le basculement définitif des villes dans l'orbite arabophone. Cette période fut marquée, comme nous l'avons vu, par l'apport massif d'une population arabophone chassée de la péninsule ibérique par la *Reconquista* catholique et qui, au Maroc, ne trouva sa place que dans le monde urbain et son *hinterland* immédiat, les campagnes restant aux mains des tribus (arabophones et berbérophones). On peut noter l'absence du terme *chelha* dans l'arabe andalou (parler

14. Communication orale de Hammou Belghazi (Rabat, 14 juin 2010).

antérieur au XVIe siècle). Pour désigner la ou les langues berbères, ce parler utilisait l'expression *« lisan el gharbi »* (« la langue occidentale ») ou plus simplement *« el birbiliya »* (Corriente 1997 : 42, 375).

Il semblerait donc que l'apparition du terme *chelha* n'est pas le fait d'un apport direct de cette population andalouse mais qu'elle est survenue plutôt « en réaction » à l'arrivée massive de populations arabophones qui a renforcé le poids de la langue arabe au sein de la ville (symbole de l'autorité politique et de l'économie marchande) en même temps qu'elle réaffirmait d'une façon plus forte les contrastes entre vie tribale et vie urbaine.

Le berbère : glissement sémantique

Afin de mieux appréhender les raisons de la naissance du terme *Chleuh,* arrêtons-nous un instant sur l'utilisation et le sens des différents termes qui découlent du mot *berbère* dans l'arabe vernaculaire du Maroc à l'aube du XXe siècle.

À cette période, pour désigner indifféremment tous les groupes berbérophones du Maroc, le terme de *Barabir* (pluriel de *Berber*) n'est plus employé que par les lettrés qui, par une sorte de pédanterie intellectuelle, utilisent le terme sous une forme usitée uniquement dans un langage précieux, l'arabe littéraire (vu comme la langue d'érudition par excellence) (Justinard 1949 : 86). Il s'agit ici du terme employé par la petite « élite » cléricale des grandes villes bourgeoises comme Fès, Salé, Rabat ou Tétouan. Quant aux populations arabophones de ces villes, elles utilisent habituellement le terme *Chleuh*.

Pour ce qui est du terme vernaculaire, *Braber* (pluriel de *Berbri*), il désigne spécifiquement, comme nous l'avons vu, le « groupe médian » par rapport au « groupe du Nord » et au « groupe du Sud ». Mais il est aussi utilisé pour désigner les tribus les plus farouches du « groupe médian »[15]. Il s'agit pour l'essentiel des Aït Yafelman et des Aït Atta. Il a donc ici le sens de sauvages, de barbares. Ces tribus de l'Atlas central vivent très isolées, à tel point qu'à la fin du XIXe siècle c'est parmi elles que l'on retrouve la dernière tribu qui utilise encore d'archaïques lances durant les guerres tribales : les Aït Ali Ou Brahim[16]. D'ailleurs, en darija, on trouve le terme *« taberbrit »* qui définit « l'état de celui qui est grossier » (Guay 2005 : 43), de celui qui est peu policé.

---

15. « Braber ; ce pluriel emprunté à l'arabe désigne chez les Chleuhs les Berbères du Moyen Atlas, de la partie orientale du Grand Atlas ; ces populations ne se disent pas "brabers", mais "imazighen" ; le sing. Aberberi est peu usité » (DESTAING 1939 : 104).
16. « Aujourd'hui l'usage de la lance est complètement inconnu au Maroc, sauf chez quelques tribus de Breber qui portent encore de courts épieux parmi leurs armes » (QUEDENFELDT 1902 : 281) ; « Quelques tribus de Brêber, dans le sud-ouest, par exemple les Aït Ali ou Brahim, portent encore parmi leurs armes, mais très rarement, de courts épieux qu'on ne trouve plus dans le reste du Maroc, comme nous l'avons déjà dit » (*ibid. :* 297).

Le terme *Braber* peut aussi avoir une consonance païenne liée à l'ignorance de l'arabe vernaculaire, proche de la langue arabe du Coran. Ainsi, un explorateur français du début du XXe siècle nous rapporte que :

« L'ignorance et l'indifférence religieuses des Braber de l'Atlas est proverbiale. Leurs voisins arabes disent d'eux : "Ils font leurs ablutions avec du sable et récitent la chehada en tamazirt" » (de Segonzac 1903 : 303).

En nous éloignant un peu du Maroc pour nous intéresser à ses proches voisins du Maghreb, on constate la même dérive sémantique. En Algérie, au début du siècle passé, le terme *berbri* servait encore à désigner l'arabe vernaculaire du pays :

« Si on appelle cette langue beurbri ou, plus explicitement, arabe berbérisé (logha beurbria), c'est en raison de l'origine qu'on lui attribue. Elle dériverait de l'arabe du *Coran* corrompu par la prononciation berbère. [...] Depuis longtemps on n'appelle plus ce parler, comme jadis, le beurbri, sauf dans les milieux ruraux : les citadins le stigmatisent du nom de jargon populaire (kelam el aouam), de patois aux solécismes (melhoun), d'idiome corrompu (fased), abject (taih') » (Desparmet 1931 : 3, 9).

En Tunisie, le terme *berbri* est, quant à lui, utilisé pour désigner le parler arabe des campagnes et des tribus opposé à celui des villes :

« Les dialectes arabes sont divers. En chaque pays, il y a une variété de dialectes citadins et de dialectes ruraux ou bédouins. C'est le cas en Tunisie, où le dialecte citadin de Tunisie s'oppose aux dialectes de l'intérieur désignés sous le terme de barbri » (Grandguillaume 1983 : 13).

La *chelha,* un néo-berbère ?

On peut à présent entrevoir pourquoi, dans l'arabe vernaculaire du Maroc, les termes de *chelha* et *Chleuh* ont remplacé les antiques noms qui servaient, jusque-là, à désigner la langue berbère et ses locuteurs : *el barbariya* (ou *el berberiya*) et *el Braber*. S'il y a eu utilisation d'un nouveau mot, c'est que le besoin s'en est fait sentir. Un changement, une évolution des langues berbères, en contact avec les langues arabes (bédouine, citadine, littéraire) a eu lieu tout au long des siècles jusqu'à en modifier leurs « aspects extérieurs ». Ce qui a amené les arabophones à forger un nouveau terme pour désigner ces « néo-berbères ». Le contact entre langues arabes et langues berbères au Maroc s'est fait dans un rapport langue dominé-langue dominante au bénéfice de l'arabe, langue de la religion, de l'administration et du gouvernement.

Si, comme on l'a vu, au XIVe siècle, un grand auteur tel qu'Ibn Khaldoun affirme encore une distinction claire du berbère vis-à-vis de l'arabe, « leur langage est un idiome étranger, différent de tout autre, circonstance qui leur a valu le nom de Berbères » (Quedenfeldt 1902 : 87), deux siècles plus tard

la situation est moins nette. Léon L'Africain (1981 : 16) et Luis del Marmol nous parlent ainsi d'une sorte de langue métisse, parler arabo-berbère, dans les zones de contact entre les deux aires linguistiques :

« Les plus voisins des Arabes qui ont plus de communication avec eux, mêlent parmi leur langage quantité de mots de la langue d'Abimalic qui est la plus noble ; et les Arabes de même mêlent parmi la leur beaucoup de mots Africains » (Perrot d'Ablancourt 1667 : 92).

On peut supposer donc que ce sont ces parlers berbères, où perçaient de plus en plus de termes arabes empruntés, qui auraient été désignés *chelha* pour les distinguer des parlers berbères préservés par leur éloignement des tribus arabophones d'une arabisation partielle *(el barbariya).* Cependant, il faut bien comprendre que le terme de *chelha* résonnait, résonne encore, aux oreilles des arabophones avec le sens de « jargon », de « baragouin » car, bien que percevant de nombreux termes arabes utilisés dans cette langue métisse, ils ne comprenaient pas ceux qui persistaient à vouloir s'exprimer dans cette « sorte de langage ».

Au début du XXe siècle, on retrouve ce sens de « charabia » chez les Chaanba d'Algérie (arabophones nomades) qui désigne ainsi une population d'arabophones sédentaires (anciennement berbérophones) dont il juge le parler défectueux :

« [...] ils ont conservé, en l'accentuant beaucoup, le défaut de prononciation des Atouargren consistant, comme on le verra plus loin, à confondre les s avec les ch, les z et les dj avec les j. [...] Les Arabes tournent en ridicule cette façon de prononcer et appellent cette sorte de patois Chlah'ia mt'â Chott » (Biarnay 1908 : 2-3).

L'apparition du terme *chelha* marque bien un tournant linguistique, celui de la domination définitive de l'arabe et de la défaite du berbère en tant que langue de civilisation tentée au début des dynasties almoravide et almohade ! Mais si faiblement et si partiellement que, dès le XIIIe siècle, un panégyriste des Almohades parle déjà de la langue de ses maîtres comme de la langue du passé, de la langue dépassée : « l'ancienne langue » (Fagnan 1892 : 368).

À l'origine du mot

Parmi les auteurs européens, peu se sont penchés sur l'étymologie du terme *Chleuh.* Cependant il faut remarquer que, pour ceux qui se sont exprimés à ce sujet, les explications données sont très diverses. Le premier d'entre eux, William de Slane, de langue française, insère en 1856 à la fin du dernier volume de sa traduction de l'œuvre majeure d'Ibn Khaldoun, un *appendice* intitulé « Notes sur la langue, la littérature et les origines du peuple berbère » (Ibn Khaldoun 1856 : 489-583). Il y présente les connaissances du

moment sur les origines supposées des Berbères, les différentes appellations des principaux groupes berbérophones de l'Afrique du Nord, ainsi qu'une mise au point sur les écrits en berbère. Pour ce dernier élément, l'auteur récapitule les différents documents qu'il a pu consulter dans le fonds berbère des Archives nationales de Paris. Concernant l'étymologie du terme *Chleuh,* l'auteur avance le postulat selon lequel ce serait un terme d'origine purement berbère :

« [...] dans les provinces méridionales de l'empire marocain, les Berbères s'appellent chelouh, mot dérivé du nom berbère achlouh, au pluriel ichlah, qui signifie tente de poil de chameau. Ils donnent au dialecte qu'ils parlent le nom de chelha, mot provenant de la même racine que le précédent et, lorsqu'ils veulent s'exprimer avec élégance, ils le désignent par le nom tamazight ou tamazirt » (*ibid. :* 495).

Cette théorie, légèrement modifiée, sera reprise plus tard, toujours en français, par Auguste Mouliéras (1905 : 25) :

« Le mot chlouh' vient du terme braber achlouh', pluriel : ichelh'en qui signifie "natte en jonc, en alfa ou en palmier nain, vieille et déchirée". Dans le langage ordinaire, on désigne par le mot chlouh' les Berbères et quelquefois même les Arabes marocains qui habitent sous des tentes en lif (tissu réticulaire du dattier et du palmier nain). »

Cependant, il faut noter que ces différentes étymologies sont, pour reprendre l'expression de van den Boogert (1997 : 3), incertaines, voire douteuses. Pour la première d'entre elles, s'il est avéré qu'il existe bien un terme *acluḥ* signifiant tente, ce dernier n'est utilisé que dans l'aire taqbaylit (Algérie). De plus, le sens premier du mot *acluḥ* (pl. *iclaḥ*) y est celui d'« étoffe grossière en laine » (Huyghe 1901 : 8), ce n'est que dans un sens second que ce mot en vient à désigner une tente (Delaporte *et al.* 1844 : 588) ou, plus spécifiquement parfois, la « tente des soldats » (Huyghe 1901 : 9), enfin, sous la forme *tacluḥt* ou *cluḥa,* il peut prendre le sens de « burnous [en] gros tissu » (*ibid. :* 8) ou de « chemise de laine » (Daumas & Fabar 1847 : 21).

Le second auteur est de langue allemande, il s'agit de l'orientaliste Johann Wetzstein, qui, en 1887, lors d'une communication à la Société d'anthropologie de Berlin explique que *Chleuh* serait un terme d'origine arabe :

« [...] parmi les Arabes, en même temps que le nom Berbère désormais en usage pour ce peuple, apparut l'usage du sobriquet injurieux *schulûḥ.* [...] Le nom *schulûḥ* signifie : "gueux, canailles de voleurs et de meurtriers". [...] Ce mot désigne, dans la langue la plus ancienne, une longue branche d'arbre, et aujourd'hui encore, au Liban, une forte branche, tant sur l'arbre que coupée, se nomme *schilḥ,* pluriel *schulûḥ.* On transpose l'image sur des hommes rudes, grossiers, et à Damas on dit : "Levez-vous, vous êtes couchés là comme *schulûḥ el-arab,* des gourdins de bédouins." Plus largement *schilḥ* signifie le voleur, ainsi qu'on le rencontre souvent dans les 1001 Nuits » (Wetzstein 1887 : 34-35).

Là aussi, cette théorie sera reprise, quelques années plus tard, par son compatriote Hans Stumme (1899 : 3). Toutefois, on ne peut donner un grand crédit à cette étymologie pour différentes raisons. La première est que l'auteur, dans son argumentaire, fait appel à l'arabe littéraire et à l'arabe dialectal du Proche-Orient pour un terme que l'on n'entend largement et spécifiquement que dans l'arabe vernaculaire du Maroc. De plus, en nous intéressant aux différents idiomes de l'aire arabophone, on a remarqué la grande diversité de sens des termes issus de la racine [clḥ]. Ainsi, au Yémen, on trouve le mot *cilḥ* (pl. *aclaḥ*) avec le sens de vieillard (Piamenta 1990 : 264) ; dans les idiomes de l'Afrique du Nord, le terme *calaḥ* peut aussi bien signifier « il a apostasié » (Marcel 1883 : 40) dans une région, qu'« il a jeté de haut en bas » (*ibid. :* 340) dans une autre ; dans le parler d'Alger, *celweḥ* signifie « être encore tout mouillé » (Cherbonneau 1868 : 76) ; en Égypte, *aclaḥ* (pl. *culḥ*) désigne une « calvitie naissante » (Hinds & Badawi 1986 : 475) ; enfin, dans le parler du groupement « Syrie, Liban et Palestine », on retrouve le terme *cluḥ* (sing. *celḥ*) avec le sens de « tiges qui rampent sur le sol (comme celle de la courge, du melon) » (Denizeau 1960 : 287).

Le troisième auteur est, quant à lui, de langue anglaise ; il s'agit de Robert Cunninghame Graham qui, en 1898, dans un ouvrage où il relate différentes péripéties qui ont jalonné son séjour au Maroc, s'étend quelque peu sur l'étymologie du terme *Chleuh*. Comme Wetzstein, il avance l'idée que ce mot vient de l'arabe et non pas du berbère :

« Shillah is the Arabic name for the Southern Berbers, *i.e.* of the Atlas and the Sahara ; Shluoch, in Arabic, meaning "cast out", and Shillah the cast out folk. The Shillah call themselves Amazeight, *i.e.* the noble people. This difference of opinion as to nomenclature has been observed in other nations. [...] The Arabs neither use the word "Tamazirght" nor the word "Berber", but call the Berber tribes "Shillah", that is, the "outcasts" ; the verb is "Shallaha" and the term used for the speech Shluoch » (Cunninghame Graham 1898 : 34, 96).

Si Cunninghame Graham nous offre une étymologie originale, il faut avouer qu'elle est très tendancieuse. Malgré tous mes efforts, parmi les nombreux idiomes du monde arabophone, je n'ai pu retrouver une définition semblable à celle qu'il donne pour ce mot. De plus, dans son ouvrage, l'auteur maintient constamment une confusion dérangeante entre le terme désignant la langue *(chelha)* et celui qui désigne les locuteurs (*Chleuh* ou *Chellaha*)[17]. Il semblerait plutôt que cette explication reposerait sur les lieux communs ayant cours dans le monde citadin du Maroc d'alors à l'égard des tribus berbérophones, à savoir qu'elles n'appartiennent pas à la communauté des vrais croyants car professant un islam peu orthodoxe, voire hérétique.

17. C'est également le cas en français, ainsi le fameux surnom du colonel Justinard qui lui fut attribué au début de sa carrière marocaine : *« el qebtan chelh »,* « le capitaine berbère » est-il traduit en français par l'expression « le capitaine chleuh ». Ainsi, *Chleuh* désigne indifféremment la langue et le ou les locuteurs du berbère.

À l'égard des Berbères, on retrouve cette même opinion de mise au ban de la société dans une légende de la confrérie des Heddaoua. Elle se base, comme souvent, sur des soupçons de frilosité religieuse à l'égard des berbérophones :

« Les Heddawa prétendent que les Chloh' sont traîtres et qu'ils trompent leurs hôtes ; ils disent aussi qu'ils ont été maudits par le Prophète. Celui-ci serait venu selon une vieille tradition chez les Chloh' qui l'accueillirent sans chaleur. "Bonjour, ô Prophète !" lui dirent-ils. Sidi Mhamed leur aurait répondu : "Votre matinée est la matinée des montées, votre qechaba n'atteint que vos genoux, ô gens de mauvaise éducation !" » (Brunel 1955 : 298).

L'Autre chez les Berbères

Ces clichés stéréotypés ne nous étonnent pas. On trouve fréquemment, de par le monde, ce genre de point de vue désobligeant sur le voisin qui parle une autre langue. Au sein même du monde berbérophone du Maroc on en retrouve des exemples. Ainsi, au début du XXe siècle, pour expliquer l'utilisation des termes *Chleuh* et *chelha* pour leurs voisins du « groupe du Sud », les Aït Atta, berbérophones appartenant au « groupe médian », n'hésitent pas à avancer une explication farfelue pour se moquer de leurs voisins qu'ils ne comprennent pas et dont le genre de vie (sédentaire) est vu un peu de haut (semi-nomades). C'est l'explorateur français, René de Segonzac (1910 : 95), qui s'en fait ici le diffuseur :

« Dans l'Anti-Atlas il prend le nom de Chleuh, pour des raisons qui me sont mal connues, et dont la plus fréquemment fournie est qu'il parle un langage informe comme s'il avait la langue tordue (chellha) [...]. »

À titre de comparaison, on peut s'intéresser un instant aux mots et aux images qui sont utilisés par les Berbères pour définir, l'étranger, l'autre... le barbare.

Le premier exemple sur lequel nous nous pencherons est celui des dernières populations qui se sont installées en Afrique du Nord : les tribus arabophones. La principale constatation est la diversité des sobriquets qui existent dans les sociétés berbérophones. Dans ces surnoms moqueurs, la différence s'accroche sur la façon de parler ou sur le mode de vie. Les Touaregs, qui côtoient des populations arabophones et qui sont nomades comme elles, s'attardent ainsi sur ce qui les différencie immédiatement de ces populations autres, la langue :

« Les Imouchar' donnent aux Arabes le sobriquet de ikhamkhamen, au singulier akhemkham, dérivé du verbe arabe [*ḥemḥem*], qui indique le hennissement particulier du cheval lorsqu'il réclame sa nourriture ou qu'il approche d'une jument. Ils comparent le son de la langue arabe à ce hennissement » (Hanoteau 1896 : 211).

De leur côté, les tribus de l'Anti-Atlas occidental qui voient chaque été une remontée des tribus nomades hassanophones, à la recherche de pâturages pour leurs bêtes, surnomment ces dernières *ichelouffa* (sing. *achelaffou*)[18]. Ce terme se rapporte à la tenue vestimentaire des nomades : une large pièce d'étoffe qui, avec de larges fentes latérales laissent apparaître le torse nu et permet d'accueillir le moindre souffle d'air, ce qui permet de mieux supporter les dures chaleurs du climat saharien. C'est, là aussi, un terme de moquerie.

Enfin, chez les populations berbérophones de Ghadamès, en Libye, on donne aux tribus nomades arabophones de la région le surnom valorisant d'invités, d'hôtes : *inefdjiouen* (sing. *anefdji*) (de Calassanti Motylinski 1904 : 101). Ceci s'explique du fait que les populations des oasis payaient tribut pour la protection de nomades contre les déprédations d'autres nomades.

Le second exemple choisi traite d'un terme beaucoup plus ancien car utilisé par les Berbères pour désigner des populations qu'ils côtoient depuis des millénaires : les peuples subsahariens. Il est utilisé avec le même sens sur une étendue très vaste qui couvre quasiment toute l'aire d'extension du berbère. Il s'agit du terme *agnaou* (pl. *ignaoun*)[19].

Les berbérophones désignaient, au Moyen-Âge, la zone de l'Afrique sahélienne par le terme d'*akal n ignaoun* (Delafosse 1924 : 153), c'est-à-dire *la terre des ignaoun*. Peut-être faut-il voir là l'origine du nom de l'antique royaume sahélien du Ghana (dont a hérité l'ancienne Gold Coast britannique) et celle des actuelles Guinée, Guinée-Bissau et Guinée équatoriale[20]. On retrouve ce terme sous la forme *ginawa* dans un vieux manuscrit arabe du XIIe siècle qui retrace les débuts de la dynastie almohade (Levi-Provencal 1925 : 382). Selon les linguistes, ce terme dériverait du verbe *gnu* qui signifie coudre ; l'*agnaw* serait alors celui qui aurait la langue cousue, l'empêchant ainsi de s'exprimer intelligiblement ; ce serait en quelque sorte le « barbare » des Berbères.

Au Maroc, l'*agnaou* désigne le muet qui tente de s'exprimer ou toute personne qui prononce des paroles inintelligibles. Par extension, il a servi à désigner l'étranger avec qui les tribus berbérophones de l'Occident extrême étaient en contact direct par le commerce ou les guerres : le Subsaharien.

---

18. Il dérive du terme *achlif* (pl. *ichelfan*) qui désigne en tachelhit (ainsi qu'en tamazight) un grand sac utilisé pour le transport des gerbes d'orge ou de la paille, ou encore pour emmagasiner la laine ou des sauterelles séchées. Il a une contenance de deux *tighrar,* c'est-à-dire qu'il peut contenir jusqu'à 300 kg d'orge (témoignage de Lalla Aïcha de Lakhsas).
19. Le terme existe dans les montagnes d'Infoussen, en Libye, avec le sens de nègre (DE CALASSANTI MOTYLINSKI 1898 : 7) et, avec le même sens mais sous la forme *adjanaou,* à Ghadamès (*ibid.* 1904 : 15).
20. « Le nom de "Guinée" vient de l'expression berbère *akal n ignaouene* qui signifie "Pays des Noirs" de même que "Soudan" vient de l'expression arabe *bilad soudane* qui a exactement le même sens » (JACQUES-MEUNIÉ 1982 : 571).

Vers le début du XXe siècle, dans les anciens ports sahariens du Sud marocain, on retrouve ce terme sous une forme féminine pour désigner la langue des derniers esclaves arrachés à leur terre par un commerce en déclin :

« On parle ici [à Touzounin] trois langues, le chleuh qui est l'idiome commun, l'arabe et le Tagnaout dont les derniers esclaves importés de l'autre rive du Sahara ont conservé le souvenir et qu'ils continuent à employer entre eux » (SHD 1929).

Agnaou est passé dans l'arabe vernaculaire du Maroc sous la forme *gnaoua* ou *gnaouiya*. Pour Quedenfeldt (1902 : 95), *« el gnaouia »* est « la langue des nègres », tandis que pour Jacques-Meunié (1982 : 571), le *« klam gnawa »* désigne tout jargon incompréhensible.

Origine urbaine du mot

Après cette légère digression, revenons-en aux origines de la naissance du terme *Chleuh*. Nous allons tenter de situer l'univers social dans lequel ce dernier est né.

« Ce khalifa était un chelh (singulier de chleuh, nom des Berbères du sud marocain) sachant à peine quelques mots d'arabe, mais qui en tirait vanité et se donnait des airs fort ridicules de citadin » (Doutte 1913 : 431).

Cette citation est tirée des écrits d'un célèbre arabisant français du début du XXe siècle, venant de l'Algérie voisine, qui compare le raffinement des fins lettrés des grandes villes marocaines à la rusticité des hommes de pouvoir des campagnes berbérophones ! Tout est dit dans cette phrase : le mépris du citadin à l'égard de l'homme de la campagne et, en réaction, le complexe honteux du paysan vis-à-vis de l'homme de la ville[21]. Les citadins classent les campagnards semi-nomades qui les entourent en deux catégories, les arabophones et les berbérophones : *Aroubi* ou *Ddoukhri* (Guay 2005 : 51) pour les premiers et *Chellaha* ou *Chleuh* pour les seconds. D'après Saïd Bennis (2001 : 640) le terme de *ɛrubi* est :

« dérivé du mot "ɛerbi" "arabe", avec un glissement sémantique qui lui a conféré le sens de "rustre" et de "paysan" [...] par opposition à "mdini" "habitant de la ville, raffiné". »

Toutes ces expressions qui les désignent sont issues du petit monde citadin dominant la vie politique et commerciale, c'est-à-dire d'un monde

21. Un médecin français du début du XXe siècle nous confirme cette attitude moqueuse des citadins en nous relatant l'expérience douloureuse d'un petit notable du Haut-Atlas : « Une seule fois dans sa vie, il était allé à Marrakech, sept ans auparavant. La crainte des moqueries dont on accable en ville les naïfs montagnards l'empêchait d'y revenir » (CHATINIÈRES 1919 : 144).

essentiellement arabophone. Il s'agit d'un parler citadin, dit *« mdini »,* « marqué par les caractéristiques des parlers andalous », que l'on retrouve essentiellement « dans les centres urbains comme Tétouan, Salé, Rabat et surtout Fès » (Boukous 1995 : 21).

> « Il y a, au Maroc, trois villes qui sont dites hadria, c'est-à-dire "à population civilisée, urbaine", dans le sens du mot "urbanité". Ce sont Fez, Rabat et Tetouan. Elles sont les seules qu'un lettré, un savant, un alem qui se respecte, puisse consentir à habiter, les seules où il y ait un foyer intellectuel, qui, naturellement, est en même temps un foyer religieux. [...] C'est que des "trois villes", Fez a la prééminence. La fierté du Fassien, vis-à-vis de ses compatriotes de l'intérieur ou de la côte, confine à l'insolence. Les "ahl Fas", les gens de Fez, sont dans tout l'empire l'objet de prévenances spéciales, et jouissent de maint privilège refusé à d'autres ; cependant, les gens de Rabat et de Tetouan sont habituellement englobés dans la dénomination des "ahl Fas" et participent aux mêmes privilèges » (Doutte 1903 : 377).

Nous nous trouvons donc en face de deux genres de vie qui se toisent : l'urbanité et la ruralité ; avec tous les clichés et lieux communs de l'un vis-à-vis de l'autre. La comparaison des modes de vie est largement en faveur des citadins qui disposent d'une alimentation beaucoup plus riche que celle des ruraux[22]. L'opulence du commerce des villes attire, en cas de crise politique ou sociale, les tribus alentours prêtes à faire payer à la ville son indécente richesse et la morgue de ses habitants. Ainsi, presque toutes les villes marocaines ont une tribu particulière qui, en cas de troubles, fait la loi dans les environs immédiats de la cité : les Rehamna pour Marrakech, les Zaër pour Rabat, les Ghiyata pour Taza, etc.

Au XIXe siècle, Emilien Renou (1846 : 388-389), un diplomate français en poste au Maroc, a notamment écrit sur cet antagonisme entre villes et campagne :

> « Ces derniers [les hommes des tribus qui entourent les villes], avec lesquels ils ne sont jamais en bonne intelligence, ont un certain mépris pour eux, et les appellent de différents noms en rapport avec cette manière de voir. [...] les villes et la campagne se composent de populations ennemies. »

Comme nous l'avons vu, au Maroc, la ville qui fait figure de cité par excellence, c'est Fès. De ses habitants, les tribus alentours ont quelques sobriquets méprisants à leurs égards. Ainsi on les traite de « poules blanches » (Monteil 1962 : 76) ; par cette expression, on veut souligner que, du fait de leur mode de vie citadin, ils sont peu exposés aux ardeurs du soleil, à

22. « Les Fasis, dont la condition est en général plus aisée que celle des gens des tribus ou des villes de province, mangent dans des proportions considérables. Ils ne font pas moins de six repas par jour. Le matin, en se levant, de très bonne heure, ils avalent une livre de kefta (saucisse de viande hachée), parfois, dans les classes aisées, une tête de mouton entière » (SALMON 1906 : 98).

la dureté de la vie, contrairement aux hommes des tribus. Une autre moquerie, un peu plus crue, était en rapport avec l'une des marques de l'organisation urbaine, le système d'évacuation des eaux usées de la ville :

> « [...] un double WC, dans lequel une rivière grondante s'engouffrait avec fureur, fait qui se reproduit d'une façon identique dans toutes les autres habitations de la capitale et qui a donné naissance à cette injure intraduisible que les Bédouins de l'extérieur lancent à la figure des citadins de Fez : Ya l-kherraïn f-el-ma [...]. Ceux qui font caca dans l'eau » (Mouliéras 1902 : 108-109).

De leur côté, les habitants de Fès en ont autant pour leurs impertinents voisins. Imbus de leur situation sociale dominante, ils n'ont que mépris pour tous ceux qui ne font pas partie de leur monde :

> « Les Fasis prétendent, à juste titre, former, dans l'Empire, la principale oasis de culture, au milieu des Berbères sauvages de la montagne et des rustres arabes ou arabisés de la plaine » (Aubin 1904 : 859).

Ce mépris est renforcé à l'intérieur des murailles protectrices de la cité par la présence d'une population misérable, immigrée des campagnes et venue en ville pour tenter sa chance :

> « Ce sont ces derniers que l'on désigne dans les villes, non sans mépris, sous le nom de "Kébaïl", de Berber ou d'Aroubia (petits Arabes) » (Montagne 1953 : 68-69).

En réaction, les immigrés qui s'installent définitivement en ville font tout pour adopter les us et coutume des citadins, rejetant et méprisant à leur tour leur façon d'être d'hier :

> « Sur cette ville de commerce et de plaisir [Casablanca], de tous temps se sont rués les audacieux et les jouisseurs de toutes les tribus ; et de cet "alliage" de gens venus de la province sont nés les Beïdaouia (les habitants de Casablanca) qui regardent avec mépris les Ouroubia (les arabes du bled), leurs frères » (Trenga 1909 : 8).

Cela ne se fait pas sans difficulté. Preuve en est de nombreux proverbes qui montrent que la société d'accueil de ces « immigrés de la faim » fait preuve de peu d'entrain à les accepter : « Le bédouin (sens péjoratif) quand bien même il mangerait des charges (de chameau) de douceurs, aurait toujours la panse » (Guay 2005 : 51). Le bédouin est ici comparé au chameau ; manger des douceurs, c'est devenir citadin, se civiliser : le bédouin aurait donc beau s'évertuer à cacher son origine, il n'y arriverait pas et, quoi qu'il fasse, ses origines ressurgiraient.

Dans les parlers citadins, le terme *Chleuh* est très souvent associé au terme *Aroubi,* voire parfois confondu avec lui : « Au Maroc, le mot *Chleuh* désigne très souvent tous les Berbères, les gens de la montagne, ou même les dissidents » (Justinard 1914 : 2). En effet, toutes les tribus « dissidentes » ou montagnardes n'étaient pas berbérophones, loin s'en faut. Malgré cela,

à la fin du XIXe siècle, un médecin français au Maroc, allait jusqu'à parler d'« amazighophobie » pour parler de cette crainte parfois maladive de certains citadins de Fès à l'égard du monde tribal (Linares 1932 : 8).

L'apport massif des Andalous chassés d'Espagne à la fin du XVIe siècle, a définitivement marqué le monde urbain marocain du sceau de l'arabité associé à un certain degré d'urbanité. Ce qui a eu pour conséquence directe d'élargir et de renforcer le fossé entre vie rurale et vie urbaine. Les rapports entre ces deux mondes, marqués par un antagonisme latent, expliquent, en partie, la naissance du néologisme méprisant de *Chleuh*. Elle traduit la volonté de ces citadins de se distinguer de ceux qui représentent la quintessence de la sauvagerie et de l'anarchie : les hérétiques berbérophones.

Essai d'étymologie

Après avoir tenté d'expliquer le contexte historique qui a permis la naissance de ce nouveau terme pour désigner les berbérophones du Maroc, nous allons essayer de trouver la racine originelle dont il est issu. Actuellement, par rapport à l'énigme de l'étymologie du mot *Chleuh,* le Mouvement berbère au Maroc (tout comme les premiers berbérisants européens) se divise en deux tendances, ceux qui y voient un mot venu de l'arabe littéraire, qui aurait pour signification : « coupeur de route, détrousseur de voyageur »[23], et ceux qui y voient un terme à proprement berbère mais dont ils ignorent l'étymologie exacte.

Ces deux voies sont, selon nous, à proscrire. Tout d'abord, il faut avouer que nous nous trouvons clairement en face d'un mot arabe et non pas berbère. Cependant, c'est prendre la mauvaise direction que de chercher dans le vocabulaire de l'arabe littéraire car il n'existe aucune trace de ce mot dans les textes écrits avec le sens de peuple ou de langue berbère alors qu'on peut le trouver dans la poésie chantée *(melḥun).* À l'écrit, pour désigner la langue des Berbères, on utilise principalement les mots et expressions suivantes : *« el barbarya, klam el gharbya, el aajam ».* De plus, le terme *Chleuh* vient de l'arabe vernaculaire *(darija)* qui est une langue vivante et en perpétuelle évolution contrairement à l'arabe littéraire qui est une langue figée depuis des siècles.

Dans le monde tribal marocain, il n'y a aucune distinction entre la vie des berbérophones et celles des arabophones, de plus, d'un point de vue strictement religieux, ces deux groupes sont musulmans. Enfin, dans les deux groupes, on trouve aussi bien des nomades que des sédentaires. Entre eux donc, la différenciation, ne pouvant se faire sur le mode de vie ou sur la foi des uns et des autres, s'est faite au niveau de la langue ! Le terme

23. Collectif, *Dictionnaire d'arabe El Mounjid*, Beyrouth, Dar el Machreq, 1987, p. 400 (obligeante traduction de M. Wanaïm).

chelha doit donc avoir un rapport avec la perception du berbère par les arabophones.

Dans la *darija,* on ne trouve pas ou plus d'autres termes basés sur la racine [clḥ] autre que le terme *chelha* et ses dérivés, *Chelh, chelhaoui, chelhaouiya, Chellaha, Chleuh ;* d'où mon hypothèse selon laquelle cette racine serait le résultat d'un changement phonétique. Elle aurait subi l'action du rhotacisme, permutation du /r/[24] vers le /l/. En application de ce principe, on obtient ainsi la racine [crḥ].

En *darija,* le verbe *cerreḥ* signifie inciser, disséquer, voire « fendre puis ouvrir largement dans le sens de la longueur pour faire sécher (des figues, du poisson, de la viande destinée au confit) » (de Premare 1996 : 60). Dans le berbère du « groupe médian », on retrouve un terme qui découle de ce verbe, mais ayant subi la permutation du /r/ en /l/, et qui désigne une figue sèche : *cliḥa* (Loubignac 1925 : 48). Un peu plus loin, dans la *taqbaylit* de l'Algérie, on trouve le même verbe, emprunté à l'arabe, avec quasiment le même sens mais sous une forme qui a aussi subi la permutation du /r/ en /l/, *cellaḥ,* avec le sens de « couper en tranche, disséquer » (Huyghe 1901 : 113).

Dans le même genre de permutation et toujours à partir de la même racine [crḥ], on trouve le verbe *craḥ* qui, en arabe marocain et dans l'expression *craḥ lxaïr,* signifie « détendre, réconforter, amuser, distraire l'esprit, désennuyer » (de Premare 1996 : 61) ; on retrouve le même verbe chez les voisins algériens avec le sens d'« égayer » (Ben Sedira 1910 : 169) ; enfin c'est dans le berbère du « groupe du Sud », en tant qu'emprunt à l'arabe, qu'on le retrouve sous la forme *celleḥ* avec le sens de se distraire, de plaisanter[25]. Tout cela pour dire que ce genre de permutation n'est pas rare à l'échelle du Maghreb.

Comme on l'a déjà vu, plus les berbérophones côtoient les tribus arabophones ou sont proches des villes (foyer de l'arabe par excellence)[26], plus leur langue fait des emprunts à l'arabe. D'où la perception des arabophones, qui ne voient dans la langue de leurs voisins berbérophones qu'un jargon inintelligible où apparaît, ici ou là, un mot emprunté à leur langue, un mot convenable et intelligible pour eux. Pour les arabophones donc la *chelha* serait une langue arabe qui aurait été tailladée, mutilée et à tel point dégradée qu'elle en serait devenue méconnaissable, inintelligible !

---

24. Il s'agit de la « consonne roulée alvéolaire voisée », plus communément appelée /r/ roulé.
25. Communication orale de Lalla Aïcha (Lakhsas) et El Housseyn B. (Aksimen), Paris, 13 juin 2008.
26. « C'est dans la zone arabophone que s'élèvent toutes les villes importantes du Maroc, toutes les agglomérations ayant vraiment le caractère de groupements urbains. [...] Les villes ont été en effet des foyers d'arabisation, des centres d'où l'influence de la langue arabe s'est exercée de proche en proche sur les paysans des alentours » (Bernard & Moussard 1924 : 271).

Un dernier argument qui nous conforte dans cette hypothèse est l'utilisation, en architecture, de l'expression *qos celḥawi* qui sert à désigner un « type d'arc rentrant, en fer à cheval (plein cintre ou ogival), arc outrepassé » (de Premare 1996 : 162). L'utilisation de l'adjectif *celḥawi* serait due à l'effet de la courbe particulière de cet arc[27] qui donne l'impression d'« inciser » l'espace.

De diverses pérégrinations

À l'origine de *Chleuh* (les locuteurs), il y a *chelha* (la langue) ; nous avons pensé que, pour que ce travail soit complet ou, en tout cas, tende vers une enrichissante exhaustivité, il était intéressant de nous pencher aussi sur la diffusion du terme *chelha*. Pour cette raison, nous nous intéresserons tout d'abord à une *chelha* berbérisée au Maroc, ensuite nous étudierons la problématique de la *chelha* tunisienne et, pour finir, nous nous pencherons sur le cas du *Chleuh* dans la langue française.

Une *chelha* berbérisée : la *tachelhit*

« Chelha est le terme par lequel on désigne le dialecte berbère parlé au Maroc. Ce mot est arabe, mais il a prévalu même parmi les populations employant ce dialecte, sur la dénomination de tamazight, tirée du vocabulaire de leur langue » (de Castries 1880 : 502).

De nombreux groupements berbérophones d'Afrique du Nord ont adopté, pour se désigner eux et leur langue, une terminologie étrangère, arabe. Cependant, au Maroc, c'est principalement le « groupe du Sud » qui a adopté *chelha* et ses dérivés pour désigner sa propre langue et ses locuteurs. En effet, ces derniers se définissent comme des *Ichelhin* qui parlent la *tachelhit*. Nous allons voir qu'il n'en a pas toujours été ainsi et nous tenterons, dans le même temps, d'expliquer la genèse du phénomène qui a abouti à cette terminologie particulière. Remarquons tout d'abord que ce « groupe du Sud » est, au Maroc, le groupement berbérophone le plus éloigné du Gharb[28],

---

27. Arc en fer à cheval ou Arc outrepassé : arc, en plein cintre ou ogival, prolongé au-dessous du diamètre par la continuation de la circonférence, et formé, par conséquent, de plus de la moitié d'un cercle. Il est rare, et d'ailleurs peu caractérisé, dans les constructions chrétiennes, où on le trouve aux XIe et XIIe siècles. On le nomme quelquefois arc byzantin, parce qu'on en attribue l'idée première aux Byzantins, et arc mauresque, parce qu'il a été surtout en usage dans l'architecture mauresque ou arabe.
28. Gharb, fertile plaine alluviale de l'oued Sebou située au nord-ouest du Maroc. Avec ses riches terres noires, cette région représente, avec les plaines des Doukkala et des Chaouïa, le but de nombreux migrants venus des régions plus arides et moins fertiles du Sud. Par extension le Gharb désigne, pour ces méridionaux, les riches plaines et pénéplaines atlantiques ; on y accède dès le franchissement de la barrière du Haut-Atlas.

région massivement arabophone et siège du pouvoir politique des sultans. Ce n'est donc pas dans le commerce des hommes et du politique qu'il faut chercher l'adoption du terme *chelha* transformée. Ce groupement berbérophone n'a pas une spécificité géographique particulière ; mis à part l'arganier, il y a peu de point commun entre le Haut-Atlas bien arrosé mais manquant de terre et l'Anti-Atlas semi-aride et surpeuplé par rapport à ses ressources, sans parler de la vallée du Sous, riante les années pluvieuses mais dont la richesse se réduit à quelques terrains irrigués lors des années difficiles. Non, la seule particularité indiscutée, qui a trait à l'ensemble du « groupe du Sud », est qu'il est :

« le seul parler berbère possédant une longue tradition littéraire. Plus de deux cents textes, datant de la fin du 16e siècle à aujourd'hui, [qui] ont été conservés dans les manuscrits » (van den Boogert 1998 : 10).

Paradoxalement donc, les seuls berbérophones du Maroc qui ont su développer une littérature écrite (essentiellement religieuse), disons conséquente, dans leur langue maternelle, sont aussi les seuls à en avoir abandonné la terminologie originale ! C'est ce qui transparaît en tout cas dans l'analyse de cette foisonnante littérature. Il semblerait que, du XVIe au XVIIIe siècle, on ait utilisé les termes d'*el mazghi*[29] (Aznag), de *tamazight* ou de *tamazikht* (Aouzal) pour désigner le berbère écrit. Parmi les textes de cette vaste période, on y retrouve même un verbe « zmizigh » (El Hamidi) : « berbériser, traduire en berbère » qui trahit un vaste travail de traduction de textes religieux de l'arabe vers le berbère. Tandis que dans les glossaires notariales arabo-berbères, destinés aux clercs berbérophones, on utilise habituellement le terme d'*el barbariya* (El Hilali) (*ibid. :* 16).

Ce n'est que vers la fin du XIXe siècle que les nouveaux termes de *tachelhit* (Taghmaoui) et ses dérivés : *Achelhi* (Outmouddizt), *Ichelhin,* apparaissent au côté des antiques *el mazghi, tamazight* (Derqaoui) et *tamazikht* (Timli)[30]. Dans le parler vernaculaire, il semble que, dans un premier temps, l'emprunt modifié ne fut utilisé que pour désigner la langue *(tachelhit),* ce n'est que par la suite que les locuteurs de ce parler en usèrent pour se définir eux-mêmes *(Ichelhin).* En effet, en 1915, Edmond Destaing (2002 : 86) qui interroge, à Meknès, des hommes originaires du Sous, sur leurs origines et sur leur langue se voit répondre systématiquement : « Je suis Amazir, je parle tachelhit [...] Nekkin gir Amazir, ar sawaler stchelh'it. »

De nos jours, dans le « groupe du Sud », l'adoption du binôme *Achelhi-Ichelhin* (berbérisation de l'arabe *Chelh-Chleuh*) est générale et complète. Nulle part dans ce groupe, on ne retrouve l'ancien couple *Amazigh-Imazighen* si ce n'est à l'état résiduel et avec deux significations différentes mais

29. De nos jours encore, pour désigner cette littérature particulière de caractères arabes mais de langue berbère, on parle d'ouvrages *« mazghi »*.
30. L'essentiel de cette courte analyse se base sur des informations tirées de la thèse de Nico VAN DEN BOOGERT (1997).

complémentaires. Dans certaines tribus, le mot désigne « spécifiquement le "Berbère blanc", le "vrai Berbère", par opposition aux "négroïdes", bien représentés dans le Sud marocain et réputés allogènes » (Chaker 1987 : 562). Ce cas est particulièrement vrai pour les rives sahariennes de l'Anti-Atlas où toutes les populations noires sont considérées comme les descendants d'esclaves affranchis.

Dans d'autres tribus, le terme désigne ceux qui sont reconnus comme les premiers habitants d'un village, d'un territoire. Ainsi, dans le rapport d'un officier des Affaires indigènes de la période coloniale, au sujet de certaines tribus de l'Anti-Atlas, on peut lire : « Ces apports étrangers apparaissent également dans l'appellation d'Imazighen réservée aux indigènes des localités les plus anciennes » (SHD 1943). Avec ce sens, on retrouve, ici ou là, quelques « toponymes-témoins » tels ces deux villages des Aït Erkha : Anou Oumazigh (le puits de l'Amazigh) et Iguer Imazighen (le champ des Imazighen)[31]. Cependant, dans certains cas, le terme d'*Imazighen,* avec le sens d'autochtones, a été complètement remplacé, de nos jours, par celui d'*Ichelhin*. Ainsi de ce notable des Imejjad de l'Anti-Atlas répondant au nom d'Ali n Ichelhin (1877-1963), du village de Tilioua. Dans cette tribu, justement, les villages de Tilioua, Tajermount et Tazemmourt (fraction Aït Ali) sont reconnus comme étant occupés par les premiers habitants du pays, c'est-à-dire les autochtones *(Imazighen > Ichelhin),* avant l'arrivée et la colonisation du pays par les Imejjad, aux alentours du XIVe siècle (SHD 1953).

On peut aussi remarquer que, paradoxalement dans la région, c'est dans les tribus arabisées de l'Oued Noun que le terme *Imazighen,* sous la forme *Amouazigh*[32], a réussi à perdurer avec vivacité jusqu'à aujourd'hui alors que, pendant longtemps, il tendait à disparaître doucement chez les berbérophones du « groupe du Sud » ! On peut donc légitimement supposer que ce sont les clercs qui ont introduit ces néologismes de *tachelhit* et d'*Ichelhin* dans les écrits berbères avant qu'ils ne soient adoptés par leurs auditeurs dans le parler vernaculaire. En effet, les textes de ces manuscrits berbères sont composés en vers pour faciliter leur mémorisation et leur récitation. Ils étaient destinés à enseigner, à la masse non lettrée, les canons de l'orthodoxie religieuse.

On l'a vu, le berbère écrit est dit *mazghi* par certains de ses auteurs (arabisation du terme *tamazight*). Le terme s'est généralisé de nos jours au point de désigner tous les textes religieux écrits en berbère à l'aide de la

---

31. Voir <www.one.org.ma>. Les habitants actuels du village d'Ouggoug des Aït Ali (Aït Ba Amran) désignent encore du terme d'*Imazighen* les descendants des premiers habitants d'Ouggoug (qui ont trouvé refuge dans le village voisin d'Ighouran) que leurs propres ancêtres ont chassé il y a des générations (d'après une communication orale d'Ali M., natif d'Ouggoug, Rabat, 22 février 2010).
32. Pour plus de détail sur ces *Amouazigh* de l'Oued Noun, se reporter à l'excellente thèse d'Ahmed JOUMANI (2006).

graphie arabe. Ces auteurs berbérophones ne voient dans leur langue maternelle, qu'ils utilisent pour écrire leurs œuvres de prédications et d'admonestation, qu'un moyen pour toucher la « masse ». Ils ne lui portent que peu d'estime car, à leurs yeux, la Langue, celle de la Connaissance, qui mérite un tant soit peu d'intérêt, ne peut être que la langue arabe, celle par laquelle le texte du Coran a été révélé au Sceau des prophètes.

Voici un exemple parmi tant d'autres mais qui est bien révélateur du peu de cas que ces clercs-écrivains font de la langue de leurs ancêtres. Quand ils travaillent à l'écriture d'ouvrages, en arabe, sur l'histoire locale ou des récits de voyage, ils ne résistent jamais « à la tentation, quand [ils écrivent] un nom berbère, de le traduire en arabe pour montrer [leur] science. Le résultat est le plus souvent de le rendre indéchiffrable si on ne le connaît pas d'avance » (Justinard 1933 : 84). Ce sont de grands amateurs d'arabismes en tout genre. À tel point que certains produisent des étymologies saugrenues pour expliciter le sens des noms de lieux et autres toponymes berbères sur la base de la langue des Qoraych ! Un exemple parmi d'autres, celui de Tiznit est des plus marquants. Un terme arabe, *zina,* désigne la débauche, la fornication. Pour nos petits clercs, la démonstration est claire, la cité de Tiznit a été fondée par une femme de petite vertu : Lalla Zniniya ! Dans leur formation intellectuelle, ces « amoureux de la langue arabe », pérégrinaient souvent de *medersa* en *medersa* pour assister aux cours d'un savant réputé. Pour cela, ils n'hésitaient pas à s'expatrier au loin, jusque dans les grandes villes du Nord comme Marrakech ou Fès. C'est sans doute au retour de ces « cycles du savoir » que les « sentinelles avancées de l'Islam citadin », pour reprendre l'expression de Jacques Berque (1978 : 184), ont introduit le terme de *chelha* transformé en *tachelhit.*

Apparemment, le mot a subi deux transformations. La première en calquant sa forme sur celle du référant par excellence : la langue arabe, *el earbiya*. Par cette opération osée, de *chelha* on obtient *chelhiya*. La seconde étape n'est qu'une formalité, il s'agit de berbériser ce dernier terme en lui imposant la marque du féminin berbère (t—t) en lieu et place de la marque du féminin arabe (—a), ainsi de *chelhiya* on obtient *tachelhit*. De nombreux termes berbères empruntés à l'arabe ont subi cette transformation : *sunnt (sunna), zawit (zawiya), sibt (siba), taktbit (el ktbiya)*[33], etc.

Ce qui conforte l'hypothèse de l'intervention des clercs dans l'adoption du terme *tachelhit,* c'est la forme intermédiaire *chelhiya* qui ne peut être qu'une œuvre de lettré. En effet, si cela avait été le fait d'un non-lettré, on serait passé directement de *chelha* à *tachelht* en suivant la règle simple de l'insertion de la marque du féminin berbère sur l'emprunt arabe. De plus, alors que pour désigner la langue arabe, les non-lettrés utilisent la forme

33. *« Timzguida n Tketbit »* en berbère, *« Ljamaa Lketbiyya »* en darija, plus connu sous le nom de *« Koutoubiya »* qui reprend la forme de l'arabe littéraire (Fonds Arsène Roux 2003).

taεrabt, de leurs côtés, les clercs, dans leurs écrits comme dans leur parole, utilisent la forme *taεrbit* ou l'expression *awal n taεbit* (Roux 1950 : 9), traduction littérale de la formule *lugha el εarbiya* chère aux érudits arabisants. D'ailleurs un des premiers clercs (Taghmaoui), qui utilisent le mot *tachelhit* à l'écrit, l'introduit sous la forme d'une traduction simple de cette dernière formule : *awal n tchelhit* (van den Boogert 1997 : 72).

Enfin, pour finir, soulignons que, depuis le début du XXe siècle, le néologisme *tachelhit* a débordé sur une partie du « groupe médian » où il est désormais utilisé en lieu et place de *tamazikht*. Il s'agit là du territoire de ceux que l'on appelle encore les *Braber* et qui pourtant affirment encore en 1915 à Edmond Destaing (2002 : 86) : *« Ar nsawal stemazikht »* ou *« Da nsawal stemazikht »,* « nous parlons tamazikht », bien que l'auteur précise, un peu plus loin, à leur propos : « Eux-mêmes se donnent comme Imaziren et désignent ordinairement leur langue sous le nom de Tamazirt (quelquefois tachelhit) » *(ibid.)*. Dans cette région qui va du Tafilelt à Ouarzazat, on constate donc une lente infiltration du néologisme, à partir du début du XXe siècle. Phénomène qui a abouti à ce qu'aujourd'hui les berbérophones de ces régions ne désignent plus leur parler que par *tachelhit,* certains voyant même dans le terme *tamazight* un néologisme récent introduit par les associations culturelles locales ![34].

Il semblerait que la *zaouit* de Tamgrout et ses clercs, établie à la limite du « groupe du Sud » et de la zone méridionale du « groupe médian », constituée des vallées du versant saharien de l'Atlas central, ne soit pas innocente à ce phénomène. Cet établissement religieux, maison-mère de la confrérie naciriya est célèbre pour sa riche bibliothèque. Il fut ainsi, pendant longtemps, un foyer de la littérature *mazghi* dont l'un de ses plus célèbres scripturaires fut Mhend Aouzal, qui, au début du XVIIIe siècle, sur les directives du chef de la maison de Tamgrout, reçut la mission de composer des ouvrages d'orthodoxie religieuse en un « *"amazigh ibyyen"* ("amazigh éloquent") » (Aboulkacem 2007 : 40). Les œuvres d'Aouzal furent bien accueillies aussi bien au sud-ouest qu'au nord-est de Tamgrout.

Tamgrout a aussi joué le rôle de relais dans la transmission des manuscrits issus d'une sorte, osons l'expression, de quartier latin du « groupe du Sud », situé dans l'Anti-Atlas central, le pays des montagnards par excellence, *tamazirt n iboudraren*[35]. Depuis quatre siècles en effet, plus de 60 % des auteurs de la littérature religieuse (en langue berbère ou en arabe littéraire) du « groupe du Sud » sont originaires de cette région[36]. On peut

---

34. Entretien oral avec Faysal B., originaire de Goulmima, Temara, 6 septembre 2010.
35. Les *iboudraren,* les montagnards de l'Anti-Atlas central, se composent pour l'essentiel des confédérations Ilallen et Ida Oultit ainsi que d'une dizaine d'autres petites tribus. D'après un officier des renseignements français, les *iboudraren* par excellence sont les Aït Hemd, Aït Souab et Aït Oualyad établis sur les arrêtes les plus hautes de l'Anti-Atlas (CADN 1915).
36. Voir dans VAN DEN BOOGERT (1997 : 23) le tableau intitulé « Affiliations and number of scholars mentioned by Susi in his Rijalat el "ilm" ».

supposer que par la suite, la littérature berbère évoluant, c'est dans son flot que le néologisme *tachelhit* s'est peu à peu imposé ici aussi.

La *chelha* tunisienne

« Le chleuh dans le Sud du Maroc (ce nom se retrouve en d'autres régions comme le Sud tunisien par exemple) » (Baumann & Westermann 1948 : 466).

Cette affirmation, si elle n'est pas complètement fausse, sacrifie tout de même à une regrettable simplification. En effet, aussi étonnant que cela puisse paraître, en Tunisie, les arabophones ont aujourd'hui pour habitude de désigner les rares idiomes berbères de leur contrée sous le terme générique de *chelha* mais en aucune façon ils n'ont désigné les berbérophones de *Chleuh* (Gabsi 2003 : 2). Cette erreur s'explique par une confusion, fréquente dans les premiers travaux de berbérologie, entre le terme désignant les locuteurs et celui désignant la langue.

Il faut, avant toute chose, préciser que, mis à part quelques villages dans l'Ouest saharien algérien où le terme *chelha* est (Sfissifa, Aïn Sefra) (Lacroix & de La Martinière 1896 : 410) ou était (Touat) (Rohlfs 2001 : 185) utilisé pour désigner, en arabe, le parler berbère local et qui s'explique du fait que jusqu'au XIXe siècle ces régions dépendaient administrativement des sultans du Maroc (Rezette 1975 : 75-76), c'est dans le Sud tunisien seul qu'apparaît encore *chelha* avec le sens qu'on lui connaît.

Le terme y est relevé pour la première fois par René Basset dans un article de 1883. L'auteur nous le présente comme le terme employé par les berbérophones de l'île de Djerba pour désigner leur langue maternelle (Basset 1883 : 304). Il va sans dire que l'éminent linguiste avait recours à l'arabe vernaculaire dans ses différents entretiens avec ces insulaires berbérophones car ces derniers désignent, en berbère, leur langue par le terme de *tamazight* (Tlatli 1967 : 41). *Chelha* serait donc plutôt le terme usité par les arabophones de Djerba pour désigner l'idiome de leurs voisins berbérophones ou aussi par ces derniers lorsqu'ils s'expriment en arabe.

Néanmoins, il semble que cette pratique de faire n'est pas très ancienne. En effet, dans un ouvrage de 1853, un militaire français nous apprend qu'à Djerba, le berbère usité « y porte le nom de lar'oua » qui trahit le mépris que l'on a pour ces parlers régionaux (Carette 1853 : 303). Pour ce dernier terme, en effet, on peut supposer qu'il s'agit d'une forme plurielle du mot *« lgha »* qui désigne en arabe vernaculaire un « bavardage futile, [de] vains propos, [une] façon de parler confuse » (de Premare 1999 : 41). Dans la langue turque (celle d'avant la révolution kémaliste) qui fut pendant longtemps la langue administrative des régences de Tunis et d'Alger on trouve le mot *« laghviat »* qui désigne « des paroles vaines, [des] discours futiles, inconsidérés, qui ne signifient rien » (Kieffer & Bianchi 1837 : 710).

De plus, l'utilisation du terme *chelha* pour désigner les parlers berbères de Tunisie n'était pas aussi systématique qu'elle ne l'est aujourd'hui. Ainsi, celui du petit village de Sened (aujourd'hui disparu) était dit *« tamazir't »* en berbère et *« zénatia »* en arabe et non pas *chelha* (Provotelle 1911 : 3). La *chelha* marocaine est séparée de la *chelha* tunisienne par les blocs des parlers berbères dits *znatiya, zouaoua* et autre *chaouiya*. Quelles sont donc les causes de l'apparition tardive de ce terme, si loin de son foyer d'origine ? Pour l'instant, dans l'état de nos connaissances dans ce domaine, nous ne pouvons que nous contenter de conjectures personnelles que nous nous proposons de développer ici.

On peut supposer que c'est l'apport de populations berbérophones étrangères, désignant (en arabe) leur idiome de *chelha,* qui aurait influé sur l'adoption de ce terme en Tunisie. Explorons donc cette voie. Depuis l'islamisation de l'Afrique du Nord, la Tunisie a toujours été le passage obligé de pèlerins venus de l'Algérie et du Maroc actuel, en partance pour les lieux saints de Médine et La Mecque. Parmi ces pieux voyageurs devaient sans aucun doute se trouver de nombreux berbérophones du Maroc, de langue *chelha*.

Cependant, on l'a vu, l'adoption du terme en Tunisie est assez récente : vers la fin du XIX[e] siècle, c'est-à-dire durant la période qui coïncide avec l'intrusion du phénomène colonial dans cette région. De plus, à l'époque contemporaine, s'il y a bien une petite communauté d'Aït Sous établie en Tunisie, c'est-à-dire de gens qui usent de cette *chelha* du Sud marocain, ses membres, qui pratiquent le petit métier de gardien de nuit, ne sont connus que sous le nom de *hajj,* de pèlerins :

> « Ce terme explique suffisamment l'origine du mouvement. C'est l'étape soit à l'aller soit au retour du pèlerinage. Très appréciés pour leur honnêteté, ils s'installent le soir sur un petit banc, devant la maison à garder, la matraque à portée de la main [...] » (SHD 1949).

Il s'agit donc d'un surnom qui ne s'inscrit aucunement en rapport avec leur langue maternelle qu'ils ont pourtant l'occasion de parler en Tunisie, entre eux, dans les transports en commun, les cafés ou simplement dans la rue. Il existe néanmoins un autre groupe de berbérophones issu du « groupe du Sud » qui s'exprime souvent en *chelha,* puisqu'il donne « [ses] représentations en plein air sur les places publiques » (Robert 1921 : 82). Il s'agit des Ouled Sidi Hmed Ou Moussa qui constituent une sorte de « corporation de chanteurs, danseurs et prestidigitateurs issus du Sud marocain, qui parcourent toute l'Afrique du Nord, et poussent jusqu'en Europe, voire en Amérique » (Basset 2001 : 29). Ils viennent du Maroc où ils sont connus, dans les régions arabophones, sous ce nom mais aussi sous celui de « Adjaïba (les Merveilleux) » (SHD 1915) et, dans leur région d'origine sous celui de *« Rma n Sidi Ali ben Nasr »* ou, tout simplement de *tarramit* (*ibid.* 1913). En Europe, où ils se donnent en spectacle depuis au moins la fin

du XVIIIe siècle, ils sont désignés par le nom générique de « Troupes arabes » (Escher 1998 : 250). Dans le Sous marocain, lors de leurs spectacles, afin de ne pas être entendu de leur public et « pour pouvoir communiquer entre eux sans être troublés, tout en allant et venant parmi les étrangers, [ils] se servent d'un langage convenu (ilman) qui n'est naturellement pas compris de ceux qui ne sont pas initiés » (Quedenfeldt 1904 : 161). En dehors de leur région d'origine, en Europe ou en Afrique du Nord, ils n'ont pas besoin de faire appel à un langage secret ; ils utilisent naturellement leur langue maternelle, la *chelha*.

Cette langue aurait-elle sonné familièrement aux oreilles des arabophones de Tunis ou de Kairouan, l'auraient-ils rapproché de l'idiome du commerçant berbérophone originaire de Djerba ou de celui du porteur d'eau venu de Chenini ou Douiret ? La similitude des deux parlers lui aurait-elle paru si proche qu'il aurait rebaptisé la langue berbère de ses compatriotes du nom qu'on donnait à celle de ces extraordinaires acrobates, la *chelha ?* Cette hypothèse me paraît peu vraisemblable pour une raison simple : le désintérêt total d'une langue dominée et minoritaire de la part de ceux qui appartiennent au groupe majoritaire de la langue dominante. La démarche de faire des comparaisons et des recoupements entre deux langues que les arabophones considèrent comme un jargon incompréhensible ou un patois inintelligible me paraît peu probable. Peut-être, faut-il plutôt voir, dans l'adoption et l'utilisation de *chelha* pour désigner la langue berbère en Tunisie, la main des berbérophones installés en ville.

Remarquons tout d'abord un premier élément : en Tunisie, mais aussi en Algérie (Masqueray 1877 : 101), les tribus locales se sont, dans un but d'ennoblissement des origines, donner des ancêtres venus du Sud marocain, d'une *Saguia el Hamra* mythique, fabuleuse pépinière de *cherfa,* de descendants du Prophète : « Le plus souvent, la Saguia el Hamra est décrite comme un centre missionnaire qui serait la source de l'islamisation profonde, effective, du Maghreb » (Dakhlia 1990 : 107). Il s'agit ici d'une attitude due au rejet de l'autochtonie, phénomène assez général au Maghreb et excellemment développé par Jocelyne Dakhlia. Reconnaître son autochtonie, ce serait accepter le rattachement à des ancêtres hérétiques qui auraient combattu l'islam, chose impensable pour les habitants de l'Afrique du Nord majoritairement musulmans aujourd'hui.

En adoptant le terme de *chelha,* les berbérophones de Tunisie se rattachent en quelque sorte à toutes ces croyances et légendes d'une origine venue du Sud marocain ; et c'est de là que viennent justement nos acrobates. Jusque-là, leur berbérophonie les empêchait de pouvoir s'attribuer de telles nobles origines, chérifiennes. Paradoxalement, avec la venue de ces saltimbanques marocains, c'est grâce à cette même berbérophonie qu'ils peuvent désormais faire miroiter aux autres la possibilité d'une certaine noblesse d'origine. Enfin, le passé tunisien, avec sa dynastie hafside dont le fondateur était originaire du Sud marocain, d'où viennent justement les Ouled Sidi Hmed Ou Moussa, n'a sans doute pas aidé à clarifier cet imbroglio des origines reconstruites.

Les *Chleuhs* du français

Certains ont attribué au chansonnier Pierre Dac la paternité du mot *Chleuh* pour désigner les Allemands dans sa chanson « J'vais m'faire Chleuh ! ». C'est lors d'une tournée sur la ligne Maginot en 1939 qu'il chante pour la première fois sa célèbre chanson. Cependant, *Chleuh,* avec le sens péjoratif de *Boche,* était déjà usité depuis quelques années ainsi, s'il n'est pas le premier à utiliser l'expression, il a fortement aidé à la populariser (Pessis 1992 : 179). Comme nous l'avons dit plus haut, le terme *Chleuh* serait apparu autour du XVI[e] siècle au Maroc pour désigner les tribus proches des grandes cités qui pratiquaient une sorte de néo-berbère *(chelha)* dont la particularité première était de nombreux emprunts qu'elles faisaient à l'arabe vernaculaire. Dans le Maroc du XX[e] siècle, aux yeux des arabophones, les *Chleuh* sont les populations dont la *chelha* est le patois. C'est au début de ce siècle que ce terme sera adopté dans la langue française. De quelle façon ? Par quel appareil ? C'est ce que nous allons essayer de comprendre ici.

Depuis 1912, dans le cadre d'un protectorat arraché à un sultan tourmenté et timoré, le général Lyautey s'attache à réduire, par le fer, les nombreuses « tâches de dissidence » de son nouveau royaume. Après quatre ans de ce nouveau régime, la Grande Guerre éclate au cœur de l'Europe, obligeant Lyautey à renvoyer en métropole la plupart de ses troupes mais refusant de se replier sur la côte comme on le lui commande. Il juge plus prudent de rester ferme et de tenir en respect les « tribus rebelles ». Pour reprendre sa célèbre image, il a « vidé la langouste, mais [a] gardé la carapace » (de Boisboissel 1954 : 70). Néanmoins, pour renforcer la garde des marches des « territoires occupés du Maroc occidental », il fait appel aux colons mobilisés sur place et à quatre mille « territoriaux » venant de France. Les troupes territoriales se composent alors de l'ensemble des troupes mobilisables des classes les plus anciennes. Il s'agit pour l'essentiel de quadragénaires à l'aspect peu guerrier : « Ils sont beaucoup à avoir gros ventre et fort peu à posséder encore quelques cheveux, plusieurs ont plus de quarante ans et dame, ça compte ! » (J. 1917 : 8). Par leur aspect débonnaire, ils s'attirent les moqueries des soldats, des troupes actives, en poste au Maroc. Par dérision, on les affuble des doux noms de « pépères », de « terribles toriaux » ou encore de « terribles taureaux » (Dauzat 2002 : 175). Pour finir, on les surnomme les « Chleuh ».

Il faut préciser que les troupes territoriales, envoyées au Maroc, venaient toutes de la France méridionale. Lyautey pensait que les hommes qui les composaient seraient ainsi « mieux acclimatés aux rigueurs du soleil marocain » (Rivet 1996 : 12) et, malgré quelques drames, ils remplirent pleinement la mission qui leur fut confiée[37]. Ces territoriaux viennent donc du

37. « Les braves territoriaux, envoyés de France au Maroc en échange des troupes actives cédées par Lyautey, d'abord un peu désorientés (quelques-uns étaient

sud de la France où les langues régionales sont encore très vivaces à cette époque, et qu'ils continuent à utiliser pour communiquer entre eux, au Maroc. En affublant les territoriaux du sobriquet de *Chleuh,* les militaires français du Maroc adoptent la vision des citadins marocains à l'égard des montagnards berbérophones. Ils font un parallèle entre, d'un côté, le français et l'arabe, langues de civilisation, d'urbanité et, de l'autre, les langues régionales de France et les langues berbères du Maroc, synonymes d'archaïsmes et de ruralités. D'ailleurs, vers la fin de la période coloniale encore « la plupart des Européens, Marocains d'adoption, disent indifféremment : les indigènes ou les Arabes. [...] Si, parfois, le vocable de Chleuh est employé, c'est beaucoup plus comme synonyme de montagnard, de paysan du bled ou, pour tout dire, de sauvage, qu'au titre d'indicatif de race » (Thomasset 1936 : 56). Notons que le général de Boisboissel (1954 : 83), un des fidèles lieutenants de Lyautey, avance l'idée que les territoriaux auraient été surnommés « Chleuhs de France » par les « indigènes » en premier lieu, avant que les soldats français ne reprennent la moquerie à leur compte. Ceci paraît peu vraisemblable car, à l'époque, très peu de Marocains auraient pu faire la distinction entre le français et une des nombreuses langues régionales de la métropole française dont ils ne soupçonnaient pas même l'existence.

Ce terme de *Chleuh* est introduit ensuite en France vers 1933 où il désigne, dans les régions de l'Est, « un frontalier parlant une autre langue que le français ». Il s'agit alors, pour l'essentiel, des locuteurs de l'alsacien et du comtois. Par la suite, le terme désigne spécifiquement toute « personne allemande ou de langue allemande » avant de finir par désigner, avec la Seconde Guerre mondiale, tout « soldat allemand » (Rey 1992 : 414) :

> « La guerre avait curieusement transformé les Allemands : de Boches, ils étaient devenus Chleuhs. Bon nombre d'Allemands savaient que nous les désignions en employant le terme péjoratif de Boches mais ils ignoraient celui de Chleuhs ; mieux, il semble bien qu'ils l'aient ignoré jusqu'à la fin du conflit » (Ratouis 2003 : 21).

Quel étonnant parcours que celui de ce nom appliqué, vers le XVIe siècle, à des populations berbérophones par les habitants des grandes cités marocaines qui ne voyaient en eux que des sauvages hérétiques baragouinant un idiome incompréhensible. Les référents de mépris et de dédain que renferme le mot n'a pas empêché celui-ci d'être récupéré et adopté par une partie de ceux-là mêmes qu'il désigne. La seule raison de l'appropriation de ce mot étant pour eux la volonté de s'envelopper ainsi d'une certaine marque d'arabité. De même, dans le cas où nos hypothèses se vérifient, s'il est piquant de voir les troupes d'acrobates du Sous (déjà à la source des premières

---

arrivés à Koudiat el Biadh avec leur bicyclette !), s'étaient mis courageusement à la tâche. À part un bataillon d'Auvergnats que le climat de Fez et la dysenterie décimèrent en un mois, c'étaient de bons Languedociens, joviaux et faciles, que la pénurie de vin contrissait » (DE BOISBOISSEL 1954 : 83).

études européennes du berbère avec Paradis et Stumme) ceux qui sont à l'origine de l'extension de ce terme (sous la forme *chelha*) en Tunisie, il l'est également de son adoption par la langue française avec l'image truculente des bedonnants territoriaux de la Grande Guerre, derniers locuteurs des langues régionales de la France méridionale.

Institut royal de la culture amazigh, Centre des études anthropologiques et sociologiques, Rabat, Maroc.

BIBLIOGRAPHIE

ABOULKACEM, E. K.

2007 « Apport du maraboutisme dans la renaissance de la production lettrée en tachelhit dans le Sud marocain », *Les manuscrits berbères au Maghreb et dans les collections européennes,* Méolans-Revel, Perrousseaux.

ADAM, A.

1950 « La maison et le village dans quelques tribus de l'Anti-Atlas », *Hespéris,* 37 : 289-362.

1972 « Les Berbères à Casablanca », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée,* 12 : 23-44.

AUBIN, E.

1904 « Fez. Le dernier centre de la civilisation maure », *Revue de Paris,* 15 février : 851-872.

BASSET, H.

2001 *Essai sur la littérature des Berbères,* Paris, Ibis Press & Awal.

BASSET, R.

1883 « Notes de lexicographie berbère », *Journal Asiatique,* avril-juin.

BAUMANN, H. & WESTERMANN, D.

1948 *Les peuples et les civilisations de l'Afrique,* Paris, Payot.

BENABOU, M.

2005 *La résistance africaine à la romanisation,* Paris, La découverte.

BENNIS, S.

2001 « Dynamique épilinguistique au Maroc. Le cas des discours des Chleuh », *Cahiers d'Études africaines,* XLI (3-4), 163-164 : 637-648.

BEN SEDIRA, B.

1910 *Dictionnaire arabe-français,* Alger, Jourdan.

BERNARD, A. & MOUSSARD, P.

1924 « Arabophones et berbérophones au Maroc », *Annale de Géographie,* 183 : 267-282.

BERQUE, J.

1978 *L'intérieur du Maghreb (15e-19e siècles),* Paris, Gallimard.

BIARNAY, S.

1908 *Étude sur le dialecte berbère de Ouargla,* Paris, Leroux.

DE BOISBOISSEL, Y.

1954 *Dans l'ombre de Lyautey,* Paris, André Bonne.

VAN DEN BOOGERT, N.

1997 *The Berber Literary Tradition of the Sous,* Leiden, Nederlands Instituut voor het nabije oosten.

1998 *La révélation des énigmes,* Aix-en-Provence, IREMAM.

BOUKOUS, A.

1995 *Société, langues et cultures au Maroc. Enjeux symboliques,* Rabat, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines.

1999 *Dominance et différence. Essai sur les enjeux symboliques au Maroc,* Casablanca, Le Fennec.

BOUNFOUR, A.

1997 « Islam et berbérité au Maroc », *Les Annales de l'autre Islam,* 4 : 61-71.

BOURGEOT, A.

1972 « Le contenu sociologique de l'appellation twareg (Kel Ahaggar). Histoire d'un nom », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée,* 11 : 71-79.

BRUNEL, R.

1955 *Le Monachisme errant dans l'Islam. Sidi Heddi et les Heddawa,* Paris, Larose.

CADN (CENTRE DES ARCHIVES DE NANTES)

1915 Capitaine Alibert, *Situation politique au Sud marocain,* Agadir, 20 mars, RDM 627.

DE CALASSANTI MOTYLINSKI, A.

1898 *Le Djebel Nefousa,* Paris, Leroux.

1904 *Le dialecte berbère de R'edamès,* Paris, Leroux.

CAMPS, G.

1983 « Comment la Berbérie est devenu le Maghreb arabe », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée,* 35 : 7-24.

CARETTE, E.

1853 *Recherches sur l'origine et les migrations des principales tribus de l'Afrique septentrionale et particulièrement de l'Algérie,* Paris, Imprimerie impériale.

DE CASTRIES, H.

1880 « Notice sur la région de l'oued Dra », *Bulletin de la Société de Géographie de Paris,* décembre : 497-519.

1896 *Les gnomes de Sidi Abderahman el Medjedoub,* Paris, Leroux.

CHAKER, S.

1987 « Amazigh », *Encyclopédie berbère,* 4 : 562-568.

CHATINIÈRES, P.

1919 *Dans le Grand Atlas Marocain,* Paris, Plon.

CHERBONNEAU, A.

1868 « Observation sur l'origine et la formation du langage africain », *Revue Africaine,* 67 : 69-78.

CORRIENTE, F.

1997 *A Dictionary of Andalusi Arabic,* Leiden, Brill.

CUNNINGHAME GRAHAM, R. B.

1898 *Mogreb el Acksa,* London, Heinemann.

DAKHLIA, J.

1990 *L'oubli de la cité. La mémoire collective à l'épreuve du lignage dans le Jérid tunisien,* Paris, La découverte.

DAUMAS, E. & FABAR, P.-D.

1847 *La Grande Kabylie,* Paris, Hachette.

DAUZAT, A.

2002 *L'Argot de la guerre,* Paris, A. Colin.

DELAFOSSE, M.

1924 « Les relations du Maroc avec le Soudan à travers les âges », *Hespéris,* 4 : 153-174.

DELAPORTE, J.-D., BROSSELARD, C., BEN ELHADJI ALI, A., DE NULLY, E. & JAUBERT, A.

1844 *Dictionnaire français-berbère. Dialecte écrit et parlé par les Kabaïles de la division d'Alge*r, Paris, Imprimerie royale.

DENIZEAU, C.

1960 *Dictionnaire des parlers arabes de Syrie, Liban et Palestine,* Paris, Maisonneuve.

DESPARMET, J.

1931 « La réaction linguistique en Algérie », *Bulletin de la Société de Géographie d'Alger,* 1er trimestre : 1-33.

DESTAING, E.

1939 *Textes berbères en parler des Chleuh du Sous,* vol. 1, Paris, Geuthner.

2002 « Classification des dialectes berbères du Maroc », *Études et documents berbères,* 19-20 : 85-102.

DOUTTE, E.

1903 « Les Marocains et la société marocaine », *Revue générale des Sciences,* 15 avril : 372-387.

1913 « Au pays des Anflous », *Revue de Paris,* mars-avril : 428-448.

ESCHER, A.

1998 « Les acrobates marocains dans les cirques allemands », in M. BERRIANE & H. POPP (dir.), *Migrations internationales entre le Maghreb et l'Europe,* Rabat, Université Mohamed V-Agdal : 249-258.

FAGNAN, E.

1892 « L'histoire des Almohades d'après Abdelwahid Merrakechi », *Revue Africaine,* 207 : 349-388.

1893 « L'histoire des Almohades d'après Abdelwahid Merrakechi », *Revue Africaine,* 209-210 : 181-246.

FONDS ARSÈNE ROUX

2003 *Les medersa de Marrakech,* (31.1.1), classification d'Harry Stroomer et Michaël Peyron.

DE FOUCAULD, C.

1888 *Reconnaissance au Maroc (1883-1884),* Paris, Challamel.

GABSI, Z.

2003 *An Outline of the Shilha (Berber) Vernacular of Douiret (Southern Tunisia),* Sydney, University of Western.

GALAND-PERNET, P.

1968 « À propos de la langue littéraire berbère du Maroc », *Zeitschrifft für Mundartforschung Beihefte neue Folge,* 3-4 : 260-267.

1972 *Recueil de poèmes chleuhs. Chants de trouveurs,* Paris, Klincksieck.

GRANDGUILLAUME, G.

1983 *Arabisation et politique linguistique au Maghreb,* Paris, Maisonneuve et Larose.

GUAY, F.

2005 « La forme féminine berbère de Salé », *Les Archives Berbères,* 3, Casablanca, Frontispice : 31-51.

HANOTEAU, A.

1896 *Essai de grammaire de la langue tamachek',* Alger, Jourdan.

HINDS, M. & BADAWI, E.-S.

1986 *A Dictionary of Egyptian Arabic : Arabic-English,* Beirut, Librairie du Liban.

HUYGHE, G.

1901 [1896] *Dictionnaire kabyle-français,* Paris, Imprimerie nationale.

IBN KHALDOUN, A.

1856 *Histoire des Berbères,* traduction de W. Mac Guckin de Slane, 4, Alger, Imprimerie du gouvernement.

1946 *Initiation au Maroc,* Paris, Institut des hautes études marocaines, Vanoest.

J., J.-L.

1917 *En colonne chez les Chleuh'. Reportage de la Vigie marocaine au front marocain,* Casablanca, Société d'Édition et de Publicité marocaine.

JACQUES-MEUNIÉ, D. (née POPELIN, G.-A.)

1982 *Le Maroc saharien, des origines à 1670,* 2 vol., Paris, Klincksieck.

JOUMANI, A.

2006 *Villages et tribus de l'oued Noun (Asrir XIIe-XIXe siècle). Contribution à une histoire sociale du sud-ouest marocain,* Thèse de doctorat, Paris, Université Paris I - Panthéon-Sorbonne.

JUSTINARD, L.

1914 *Manuel de berbère marocain (dialecte chleuh),* Paris, Guilmoto.

1933 « Notes sur l'histoire du Sous au XVIe siècle. 1. Sidi Ahmed ou Moussa. 2. Carnet d'un lieutenant d'Al Mansour », *Archives Marocaines,* 29.

1949 « Souvenirs de la mission militaire française (1911-1912) », *Cahiers Charles de Foucauld,* 14 : 60-90, 15 : 115-26, 16 : 117-28.

KIEFFER, J.-D. & BIANCHI, T.-X.

1837 *Dictionnaire turc-français à l'usage des agents diplomatiques,* 2, Paris, Imprimerie royale.

LACROIX, N. & DE LA MARTINIÈRE, H.

1896 *Documents pour servir à l'étude du Nord Ouest africain,* 2, Alger, Gouvernement général.

L'AFRICAIN, J.-L.

1981 *Description de l'Afrique,* Paris, Maisonneuve.

LAOUST, É.

1912 *Étude sur le dialecte berbère du Chenoua comparé avec ceux des Beni Menacer et des Beni Salah,* Paris, Leroux.

1942 *Contribution à une étude de la toponymie du Haut-Atlas,* Paris, Geuthner.

LEVI-PROVENCAL, E.

1925 « Six fragments inédits d'une chronique anonyme du début des Almohades », *Mélange René Basset,* 2 : 335-394.

LEVY, S.

1998 « Problématique historique du processus d'arabisation au Maroc : pour une histoire linguistique du Maroc », in J. AGUADE, P. CRESSIER & A. VICENTE (dir.), *Peuplement et arabisation au Maghreb occidental. Dialectologie et histoire,* Madrid, Casa de Velazquez ; Zaragoza, Universidad de Zaragoza : 11-26.

LINARES, F.

1932 « Voyage au Tafilalet », extrait du *Bulletin de l'Institut d'Hygiène du Maroc,* 3-4.

LOUBIGNAC, V.

1925 *Étude sur le berbère des Zaïan et des Aït Sgougou,* Paris, Leroux.

MANZANO, F.

2006 « Berbères, berbérités : noms, territoires, identités », *Cahiers de Sociolinguistique,* 11 : 175-214.

MARCEL, J.-J.

1883 *Dictionnaire français-arabe des dialectes vulgaires d'Algérie, de Tunisie, du Maroc et d'Égypte,* Paris, Maisonneuve & Leclerc.

MASQUERAY, É.

1877 « Documents historiques recueillis dans l'Aurès (juillet 1876) », *Revue Africaine,* 122, mars : 97-123.

1878 « Le Djebel Chechar », *Revue Africaine,* 130, juillet : 259-281.

MONTAGNE, R.

1953 *Révolution au Maroc,* Paris, France-Empire.

MONTEIL, V.

1962 *Maroc,* Paris, Éditions du Seuil.

MORIZOT, P.

1982 *Les Kabyles : propos d'un témoin,* Paris, L'Harmattan.

MOULIÉRAS, A.

1895, 1899 *Le Maroc inconnu,* 1 et 2, Paris, Challamel.

1902 *Fez,* Paris, Challamel.

1905 *Une tribu zénète anti-musulmane au Maroc (Les Zkara),* Paris, Challamel.

PERROT D'ABLANCOURT, N.

1667 *L'Afrique de Marmol,* 3 vol., Paris, T. Jolly.

PESSIS, J.

1992 *Pierre Dac : mon maître soixante trois,* Paris, F. Bourin.

PIAMENTA, M.

1990 *Dictionary of Post-classical Yemeni Arabic,* 1, Leiden, Brill.

DE PREMARE, A.-L.

1996 *Dictionnaire arabe-français,* 7, Paris, L'Harmattan.

1999 *Dictionnaire arabe-français,* 11, Paris, L'Harmattan.

PROVOTELLE, P.

1911 *Études sur le Tamazir't ou Zénatia de Qalaat Sened,* Paris, Leroux.

QUEDENFELDT, M.

1902, 1903, 1904 « Division et répartition de la population berbère au Maroc », *Revue Africaine,* 244-245, 1er et 2e trimestre 1902 : 79-116 ; 246-247, 3e et 4e trimestre 1902 : 263-301 ; 249, 2e trimestre 1903 : 134-170 ; 252-253, 1er et 2e trimestre 1904 : 135-170.

RATOUIS, R.

2003 *Mémoires de guerre d'un non-combattant,* Paris, Publibook.

RENOU, E.

1846 *Description géographique de l'Empire du Maroc,* Paris, Imprimerie royale.

REY, A.

1992 *Dictionnaire historique de la langue française,* 1, Paris, Le Robert.

REZETTE, R.

1975 *Le Sahara occidental et les frontières marocaines,* Paris, Nouvelles éditions latines.

RITTER, K.

1836 *Géographie générale comparée ou Étude de la terre,* 3, Paris, Paulin.

RIVET, D.

1996 *Lyautey et l'institution du protectorat français au Maroc (1912-1925),* 2, Paris, L'Harmattan.

ROBERT, A.

1921 « Jeux et divertissements des indigènes d'Algérie (région de Bordj bou Arréridj) », *Revue Africaine,* 307, 2e trimestre : 62-84.

ROHLFS, G.

2001 *Voyage et exploration du Sahara,* 1, Paris, Karthala.

ROUX, A.

1928 « Un chant d'amedyaz, aède berbère du groupe linguistique Beraber », *Mémorial Henri Basset,* 1, Paris, Geuthner : 237-242.

1950 *Petit guide de conversation berbère. Parlers du Sud-Ouest marocain,* Rabat, [s.n.].

SALMON, G.

1906 « Sur quelques noms de plantes en arabe et en berbère », *Archives Marocaines,* 8 : 1-98.

SCHROETER, D. J.

1997 « La découverte des Juifs berbères », in M. ABITBOL (dir.), *Relations Judéo-Musulmanes au Maroc : perceptions et réalités,* Paris, Stavit : 169-187.

DE SEGONZAC, R.

1903 *Voyages au Maroc (1899-1901),* Paris, Colin.

1910 *Au cœur de l'Atlas : mission au Maroc (1904-1905),* Paris, Larose.

SHATZMILER, M.

2008 « Ibn Khaldun et la question berbère : quelques réflexions sur la clé du Kitab el Ibar », in J. PAEZ & M. J. VIGUERA MOLINS (eds.), *Ibn Jaldun, auge y declive de los imperios : del siglo XIV al mundo actual,* Granada, Fundacion El Legado Andalusi : 57-61.

SHD (SERVICE HISTORIQUE DE LA DÉFENSE-VINCENNES)

1913 Lieutenant Bourguignon, *Le Tazeroualt,* Marrakech, 31 juillet, 3H2009.

1915 Capitaine Delhomme, *Note sur le Tazeroualt,* Agadir, 1er décembre, 3H2009.

1929 Capitaine Denis, *Rapport de tournée à Aqqa, Touzounin et Tatta (8 au 20 août 1929)*, Taroudant, 27 août, 3H2003.

1943 Anonyme, *Fiche de tribu-Tribu des Akhsass,* 3H2122.

1949 Capitaine Miquel, *Questionnaire réduit concernant l'émigration dans la circonscription de Bou Izakarn,* 16 février, 3H2179.

1953 Anonyme, *Fiche de tribu des Mejjat,* 3H2007.

STROOMER, H.

2000 « An Early European Source on Berber, Chamberlayne (1715) », in S. CHAKER & A. ZABORSKI (dir.), *Études berbères et chamito-sémitiques. Mélanges offerts à Karl-G. Prasse,* Paris-Louvain, Peeters : 303-316.

STUMME, H.

1899 *Handbuch des Schilhischen von Tazerwalt,* Leipzig, J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung.

THOMASSET, R.

1936 « Les problèmes marocains », *Revue politique et parlementaire,* 497 : 50-65.

TLATLI, S.-E.

1967 *Djerba, l'île des Lotophages,* Tunis, Ceres.

TRENGA, G.

1909 « Les Chehaouna », *Bulletin de la Société de Géographie d'Alger,* 1er trimestre : 1-31.

WETZSTEIN, J.

1887 « Anthropologische Aufnahmen von Marokkanern », traduction de A. Devergnas, *Zeitschrift für Ethnologie,* 19 : 32-37.

RÉSUMÉ

Dans la langue française, on usait, durant la Seconde Guerre mondiale, d'un terme particulier pour désigner l'occupant allemand : le *Chleuh*. Ce mot vient du Maroc où il est utilisé, par les arabophones, pour désigner les berbérophones. Tout au long de l'histoire, de nombreux termes ont été utilisés pour désigner les Berbères et leur langue. Un élément déclencheur particulier a amené à l'émergence de ce « néologisme » qui apparaît plus clairement après l'étude étymologique dudit terme. Ce dernier connaît un vif succès puisqu'on le retrouve aujourd'hui aussi bien au Maroc, qu'en Tunisie ou en France.

ABSTRACT

Contribution to the Studies of A Traveler Word: Chleuh. — During the Second World War, the word *Chleuh* meant the German occupying forces. It comes indeed from Morocco where the arabophones use dit to describe the berberophones. All along history several words have been use to refer to the Berbers and their language. This neologism appeared thank to an unusual event shown after etymoligic studies. It became so popular that it is used nowadays as well as in Morocco, Tunisia or France.

Mots-clés/*keywords :* Maroc, Berbère, *agnaou,* altérité, *chelha, Chleuh,* langues, *tachelhit/Morocco, Berber,* agnou, *otherness,* chelha, Chleuh, *languages,* tachelhit.